

BLACKROCK CHOISIT LE TRAIN

EXCLUSIF Une entente avec le Canadien National, Rio Tinto et Port de Saguenay permettra de transporter le concentré de ferrovanadium jusqu'à la future fonderie de Grande-Anse **PAGES 2 ET 3**

PHOTO LE QUOTIDIEN, DENIS VILLENEUVE

Stéphanie Gervais amène ses lecteurs au village fantôme

Un deuxième livre dans la série *Frissons* et déjà plein d'autres idées

PAGE 20



PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Les usines régionales de Rio Tinto fourniront l'aluminium à Nespresso

L'hydroélectricité utilisée pour mousser une production plus écologique

PAGE 6

Une collision frontale mortelle sur les monts Valin

Un premier décès en motoneige cette saison

PAGE 4

Blackburn & Blackburn inc.

VENTE TÉLÉPHONIE IP HÉBERGÉE

OMNIVIGIL solutions

980, de l'Université, Chicoutimi
418 549-4900
WWW.BLACKBURNINC.COM

5272223



**RÉACTIF, POLYVALENT
ET PARFAITEMENT CONNECTÉ.**

XT5 2019 À TRACTION INTÉGRALE

Versement initial de 3950 \$ ou échange équivalent requis. Frais liés au RDPRM (46 \$) en sus. Frais d'immatriculation, d'assurances et taxes en sus Limite annuelle de 16 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles XT5 2019 à traction intégrale (6NF26-1SB). SAC. Cette offre peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire PACO.

LOUEZ-LE À PARTIR DE **538\$** /MOIS

LOCATION SUR 48 MOIS

PRIX AU
COMPTANT DE
46 895\$

PROGRAMME D'ENTRETIEN SANS FRAIS



UNE RÉPONSE AU BAPE

Des clients chinois pour les scories de titane


830 000

Tonnes de concentré de ferrovandium à transporter



Lucien Boivin, préfet.

130 000

Tonnes de scories de titane qui devront être disposées

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

L'entreprise Métaux BlackRock affirme avoir trouvé des clients chinois pour acheter des scories de titane, un sous-produit qui avait soulevé des interrogations dans le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le préfet Boivin satisfait

Le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Lucien Boivin, est satisfait de la décision de Métaux BlackRock, de choisir le transport par train pour alimenter sa future usine de Grande-Anse.

Invité à réagir à l'annonce, M. Boivin a rappelé que le passage sur les routes régionales d'une centaine de camions par jour chargés de minerai aurait représenté des inconvénients pour plusieurs municipalités du territoire comme La Doré, Saint-Félicien, Roberval et autres.

Le préfet ajoute que le choix du train ouvre la voie à des retombées économiques potentielles pour le secteur dans le cadre d'un projet dont il refuse de dévoiler les détails.

Outre cet aspect, M. Boivin reconnaît que le choix du train comme moyen de transport peut également causer certains inconvénients. C'est pourquoi, il a été convenu avec MBR de créer un comité de vigie dont l'objectif sera d'assurer le dialogue avec les intervenants concernés. **DENIS VILLENEUVE**

Rappelons que le rapport du BAPE contenait 72 recommandations déposées au ministre concernant des mesures à adopter avant l'émission du certificat d'autorisation et l'adoption du décret final.

Parmi les préoccupations soulevées, la disposition des 130 000 tonnes de scories de titane, un sous-produit qui aurait pu être considéré comme une matière dangereuse en raison des risques liés à leur lixiviation. C'est pourquoi des études de caractérisation avaient été demandées par le BAPE.

À la lumière des études réalisées et déposées il y a trois semaines par des laboratoires indépendants, M. Dufour affirme que ces matières ne sont pas considérées comme dangereuses. « La valorisation sera assurée en vertu de discussions que nous avons avec des usines chinoises qui souhaitent récupérer les 50 % de titane qu'elles contiennent ». MBR a déjà envisagé d'expédier ces scories au site d'enfouissement d'Hébertville si elles ne trouvaient pas preneur.

« La valorisation sera assurée en vertu de discussions que nous avons avec des usines chinoises qui souhaitent récupérer les 50 % de titane qu'elles contiennent. »

— David Dufour

Parmi les autres aspects du projet qui restent à régler figure l'acheminement des eaux de refroidissement de la future usine, un dossier entre les mains de Saguenay.

M. Dufour a conclu que l'entente intervenue avec les transporteurs ferroviaires vient réduire la pression pour l'entreprise et l'ensemble des acteurs socio-économiques tout en améliorant le projet d'un point de vue environnemental.

Selon les données du rapport du BAPE, le transport par camion aurait représenté l'émission de 25 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) par année, soit deux fois plus que le transport par train.

MBR espère obtenir ses dernières autorisations gouvernementales en décembre ou janvier en prévision d'une mise en chantier au printemps 2019.

David Dufour est directeur exécutif-régions chez Métaux BlackRock. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE





La desserte ferroviaire est la propriété de Port de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, DENIS VILLENEUVE



Métaux BlackRock compte exploiter une fonderie à Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

BLACKROCK

Des ententes avec Rio Tinto et le CN

EXCLUSIF



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La société minière Métaux BlackRock (MBR) choisit le train pour transporter les 830 000 tonnes de concentré de ferrovanadium entre Chibougamau et le port de Grande-Anse afin d'alimenter sa future fonderie.

La décision a été annoncée en exclusivité au *Quotidien* par

David Dufour, directeur exécutif régions de MBR, à la suite d'une entente intervenue la semaine dernière entre le Canadien National, Roberval-Saguenay (propriété de Rio Tinto) et le Port de Saguenay, propriétaire de la desserte ferroviaire de 12 kilomètres à partir de la ligne de chemin de fer de RS.

En entrevue, M. Dufour a indiqué que l'entente de principe intervenue règle un des principaux enjeux environnementaux soulevés l'été dernier par de nombreux intervenants durant l'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dont le rapport a été déposé en octobre.

« On ne règle pas tous les

détails, mais on va travailler avec ces entreprises pour s'assurer d'avoir le matériel à temps pour opérer l'usine. Il reste les contrats à négocier et à signer. »

M. Dufour explique qu'en vertu de l'entente, le minerai sera pris en charge par le Canadien National à partir de Chibougamau jusqu'à Jonquière, à la hauteur du Complexe Jonquière. Par la suite, Roberval-Saguenay sera mandaté pour effectuer le transport jusqu'au site de l'usine.

« Nous sommes sous l'égide d'une entente de confidentialité qui vient baliser les grandes lignes du transport », précise M. Dufour.

Les discussions ont permis d'établir que pour les cinq prochaines années, le ferrovanadium

pourra être transporté sur la ligne de chemin de fer.

Advenant l'expansion future de l'aluminerie Alma et de l'usine AP-64, les parties conviennent de s'asseoir à nouveau afin de trouver un mode d'opération acceptable pour toutes les parties.

« RTA est un bon partenaire. Nous serons capables de trouver des solutions pour assurer la fluidité du transport des wagons dont nous serons propriétaires et qui seront à usage exclusif », explique M. Dufour. La prise en charge du concentré entre l'usine et le port sera entre les mains du Port de Saguenay et d'Arrimage Québec.

La compagnie considère également que le développement

de Port de Saguenay sera tributaire, à moyen et long terme, de la mise en place de mesures visant à améliorer la fluidité du trafic ferroviaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est pourquoi la direction de MBR maintient sa position pour l'aménagement d'une voie de contournement dans le secteur Jonquière, une solution qui fait présentement l'objet d'une étude par Saguenay. L'entreprise prévoit expédier son concentré à raison de trois convois de train de soixante wagons chacun par semaine.

La future mine de MBR à Chibougamau est située à 26 kilomètres du réseau ferroviaire.

La compagnie étudie présentement deux scénarios pour le transport de son concentré jusqu'aux wagons de chemin de fer. Il est question de la construction d'une desserte ferroviaire de 26 kilomètres tel que prévu au projet original avec transbordement du concentré à la mine. Une autre option vise le transbordement du concentré dans les wagons à un centre qui serait établi sur le site de l'ancienne Scierie Gagnon à 25 kilomètres de la mine. Des discussions ont lieu avec des partenaires locaux afin de déterminer la faisabilité de la desserte ferroviaire.

GROUPE FORGET

AUDIOPROTHÉSISTES

1-800-OREILLE

ENTENDRE-MIEUX.COM

PAIEMENT MENSUEL DISPONIBLE



Entendre mieux...
les moments joyeux!



LE CENTRE DE L'AUDITION

CHICOUTIMI 1000, Chabanel 418 545-8800	LA BAIE 874, Victoria 418 544-1234	ROBERVAL 1005, Olivier-Vien 418 275-1105	DOLBEAU-MISTASSINI 1621, des Pins 418 276-8888
SAINT-FÉLICIEN 1307, Sacré-Coeur 418 679-9900			

MONTS VALIN

Un motoneigiste se tue

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La saison de motoneige n'est pas encore officiellement commencée et déjà, le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte une première victime. François Aubin, un homme âgé de 41 ans et habitant à Chicoutimi, est décédé samedi après-midi après une collision

survenue dans le sentier 93, sur les monts Valin.

L'accident est survenu peu après 13h30 alors que deux motoneiges se sont heurtées en se croisant dans le sentier. L'autre motoneigiste impliqué dans le face-à-face, âgé d'une trentaine d'années, a subi des blessures importantes, mais on ne craint pas pour sa vie. « On était capables de lui parler », a laissé

savoir la porte-parole de la Sûreté du Québec, Ann Mathieu. L'individu a été en mesure de donner les informations préliminaires aux autorités policières.

Un enquêteur en collision a été dépêché sur place afin de déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident. La vitesse n'est pas écartée pour le moment, mais l'alcool n'est pas en cause. L'enquête était toujours en cours,

dimanche, a indiqué la SQ.

Selon toute vraisemblance, il s'agirait déjà du deuxième accident mortel à survenir en motoneige au Québec. Vendredi, un homme de 44 ans a perdu la vie en Montérégie. Il circulait sur le bord d'une route quand il a été happé par une voiture.

UN HOMME APPRÉCIÉ

Dans la journée, dimanche, plusieurs personnes ont utilisé les médias sociaux pour rendre un dernier hommage à celui qu'ils considéraient comme un « gentleman ». Jonathan Lebel, qui était un de ses

collègues, a rendu un hommage vibrant au disparu sur sa page Facebook, qu'il a côtoyé dans les derniers instants de sa vie. « Hier j'ai perdu mon ami, mon chum et plus encore! Il était toujours là pour moi et ma famille [...]. Tu étais là dans nos bras et on était impuissant! Je vais avoir été là jusqu'à la dernière seconde. Bon voyage mon chum! »

Ironie du sort, la dernière publication Facebook de François Aubin aura été à propos de sa motoneige. Il y faisait part de son bonheur d'être arrivé à son chalet et de pouvoir conduire sa motoneige.

ENRICO CICCONE POUR OUVRIR LE LOCAL



William Laroche, qui porte les couleurs libérales dans la circonscription de Roberval pour l'élection partielle qui aura lieu le 10 décembre prochain, a procédé à l'ouverture de son local électoral, dimanche après-midi, sur le boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien. Pour l'occasion, une vingtaine de militants étaient présents, en plus de l'ancien joueur de hockey de la LNH et député de Marquette, Enrico Ciccone. L'élection dans Roberval a été rendue nécessaire après la démission de l'ancien premier ministre Philippe Couillard, au lendemain des élections générales du 1^{er} octobre.

STÉPHANE BOUCHARD — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664

Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	20
automobile	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
horoscope	19
météo	21
petites annonces	22
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

APPUI À LOGE M'ENTRAIDE

Singh a écrit à Sonia Côté

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a fait parvenir une lettre d'encouragement à Loge m'entraide, vendredi dernier.

Dans cette lettre, M. Singh a souligné que, selon lui, la crise du logement s'aggrave à l'échelle canadienne. « Nous devons investir dans le logement social, dans les Coopératives d'habitation et dans les OSBL d'habitation. Le logement n'est pas une dépense, c'est un investissement qui améliore la santé des gens et réduit à long terme les frais pour les gouvernements », a écrit M. Singh.

Ce dernier est venu rencontrer Sonia Côté et des membres du conseil d'administration de Loge m'entraide le 14 juin 2018, quelques jours avant l'élection partielle dans Chicoutimi-Le Ford.

Cet appui d'un parti politique a touché la coordonnatrice de Loge m'entraide. « Quand tu fais face depuis 20 ans à de l'adversité

perpétuelle pour arriver à défendre les droits des locataires à faible revenu et promouvoir le logement social en vue de combattre la pauvreté, chaque encouragement reçu, quel que soit son auteur, vient alors redonner de l'énergie à poursuivre le difficile combat », affirme M^{me} Côté dans un courriel envoyé au Quotidien.



En juin dernier, Jagmeet Singh, chef du Nouveau Parti démocratique, avait rencontré Sonia Côté, coordonnatrice de Loge m'entraide. — PHOTO COURTOISIE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DIGITAL, adjectif

Définition – Relatif aux doigts. Empreintes digitales.

Champ lexical – biométrie, dactyloscopie, ADN, criminalistique, identification, passeport, visa ; palmaire, anthropométrique, rétinien, papillaire...

Difficulté – Anglicisme (faux ami) dans le sens de numérique (publication, appareil, enregistrement, fichier *digital) ou à affichage numérique (montre *digitale).



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

LAC-KÉNOGAMI

Un conducteur blessé gravement

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Un jeune homme et une adolescente ont survécu à un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, peu après minuit dans la nuit de samedi à dimanche.

Le conducteur, un jeune homme de 19 ans, a perdu le contrôle de son véhicule à l'intersection du chemin de la Baie et de la route de l'Église, dans le secteur de Lac-Kénogami.

Selon le lieutenant du Service de police de Saguenay (SPS), Denis Harvey, l'alcool n'est pas en cause. La sortie de route a été causée par la conduite téméraire du jeune homme qui n'aurait pas adapté son comportement aux conditions hivernales.

« La jeune fille de 15 ans s'en sort miraculeusement sans une égratignure. Le conducteur a subi d'importantes blessures et une commotion cérébrale, mais on ne craint pas pour sa vie. Il a fallu l'intervention des pompiers

pour le faire sortir de son véhicule », indique M. Harvey sur la boîte vocale du SPS destinée aux médias.

Le jeune homme a été conduit au centre hospitalier de Chicoutimi pour recevoir les soins appropriés.

AUTRE ARRESTATION

Un homme dans la cinquantaine a quant à lui été arrêté vers

23 h 30, samedi, alors qu'il conduisait en état d'ébriété. Les policiers sont intervenus sur la scène d'un accident au coin de la rue Saint-Jacques et du boulevard Harvey. L'homme, qui était seul à bord de son véhicule, avait percuté un poteau.

Il a été arrêté puis relâché sous promesse de comparaître dans une dizaine de semaines.

« La jeune fille de 15 ans s'en sort miraculeusement sans une égratignure. Le conducteur a subi d'importantes blessures et une commotion cérébrale, mais on ne craint pas pour sa vie. Il a fallu l'intervention des pompiers pour le faire sortir de son véhicule. »

— Le lieutenant Denis Harvey

EN BREF

La Fondation David-Suzuki au Cégep de Jonquière

L'organisme Devenir Présent s'est associé à la Fondation David-Suzuki pour la tenue du premier forum « Demain le Saguenay-Lac-Saint-Jean », qui se tiendra le 22 novembre au Cégep de Jonquière. Cette journée régionale a pour but d'outiller les organismes de la région à se préparer à traverser les défis de notre époque comme les changements climatiques, les inégalités sociales, la démocratie, les migrations, etc. « Cette journée régionale se veut une occasion offerte aux personnes et aux groupes déjà engagés dans la transition pour échanger autour de la problématique du futur proche, dans la ligne du documentaire *Demain* et du livre *Demain le Québec* de Karel Mayrand et Julie Roy », peut-on lire dans le communiqué de presse de l'organisme. D'ailleurs, les deux femmes seront présentes pour l'occasion, afin de parler de leur vision de la transition en cours. Une centaine de personnes sont attendues à l'événement. MYRIAM ARSENAULT

LIQUIDATION

TOUS LES MODÈLES 2018

DOIVENT PARTIR!

CIVIC 2018



Location à partir de

0,99% ¹

jusqu'à 48 mois

BONI CIVIC

750 \$

À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT SUR TOUTES LES VERSIONS DE LA CIVIC À L'EXCEPTION DE LA TYPE R

SUR TOUS LES

CR-V 2018



Location à partir de

1,99% ²

jusqu'à 42 mois



HONDA

Léo Automobile Ltée.

Toujours meilleur!

2018

MOTOR TREND

LE VÉHICULE UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE



MEILLEUR CHOIX

protégez VOUS

RECOMMANDE



1849, boul. Talbot, Chicoutimi | 418 545-1190 | www.leoautomobile.com

Le Boni de a) 750 \$ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou au financement d'un nouveau modèle Honda a) Civic 2018 sélectionné (à l'exception de la version Civic Type R 2018). Le Boni peut être combiné aux taux de financement à la location ou à l'achat par l'entremise de SFH et peut être modifié ou retiré en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. ¹ Taux de location à partir de 0,99% jusqu'à 48 mois applicable sur les modèles Civic 2018 neufs sélectionnés. ² Taux de location à partir de 1,99% jusqu'à 42 mois applicable sur les modèles CR-V 2018 neufs sélectionnés. Sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda (SFH). Durée limitée et sujette à changements ou annulation sans préavis. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ³ Source : <http://www.motortrend.com/news/honda-crv-2018-suv-of-the-year>.



Nespresso veut réduire au minimum l'empreinte environnementale de ses capsules de café à usage unique. — PHOTO COURTOISIE

« Le mécanisme de traçabilité de l'ASI nous permettra de remplir notre engagement auprès des clients, soit réduire l'impact de leur consommation. »

— Jean-Marc Duvoisin



Nespresso sera la première entreprise à utiliser l'aluminium de source responsable produit par Rio Tinto. — ARCHIVES LA PRESSE



Rio Tinto produit de l'aluminium certifié par l'Aluminium Stewardship Initiative dans ses alumineries du Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO COURTOISIE

ALUMINIUM DE SOURCE RESPONSABLE

Rio Tinto fournira Nespresso

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

L'entreprise Nespresso, connue pour ses machines à café espresso qui fonctionnent avec des capsules à usage unique, sera la première société à utiliser l'aluminium de source responsable produit par les usines régionales de Rio Tinto.

Nespresso s'est engagé à travailler avec les fabricants des dosettes individuelles qui servent à infuser le café dans ses machines pour qu'ils utilisent, d'ici 2020, exclusivement de l'aluminium certifié en vertu des normes de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) produit par Rio Tinto. Le fabricant de cafetières s'approvisionnera dorénavant exclusivement auprès de Rio Tinto.

Pour la chef de direction de Rio Tinto, Alf Barrios, cette signature est une étape importante vers des pratiques de plus en plus vertes pour les producteurs

d'aluminium. « Nous prévoyons que la demande de produits durables provenant des consommateurs continuera d'augmenter, et les buveurs de café Nespresso peuvent être assurés que l'aluminium que nous fournissons pour leurs capsules respecte les normes internationales les plus élevées », affirme M. Barrios par voie de communiqué.

Le directeur général de Nespresso, Jean-Marc Duvoisin, souligne pour sa part que les consommateurs sont de plus en plus exigeants et demandent des produits plus respectueux de l'environnement.

« Le mécanisme de traçabilité de l'ASI nous permettra de remplir notre engagement auprès des clients, soit réduire l'impact de leur consommation », croit ce dernier.

Les détails liés à cette entente commerciale, tant au niveau du volume d'aluminium acheté que du montant des transactions, demeurent confidentiels, comme le rappelle la conseillère

en relations médias de Rio Tinto, Véronick Lalancette.

CRITÈRES

L'aluminium certifié responsable par l'ASI, un organisme sans but lucratif, est fabriqué avec des méthodes qui « visent à favoriser la production et l'approvisionnement responsables de l'aluminium à toutes les étapes de la chaîne de valeur ». L'ASI analyse la production de l'aluminium de l'extraction de la bauxite, au recyclage du métal, en passant par les procédés d'électrolyse.

La certification de l'ASI, attribuée selon près de 200 critères et après un audit indépendant, indique notamment que l'aluminium produit protège la biodiversité, a été fabriqué dans le respect des droits des peuples autochtones, et émet peu de gaz à effets de serre lors de la production.

À ce jour, Rio Tinto est la première et la seule entreprise productrice d'aluminium à répondre aux exigences de l'ASI. Elle a obtenu cette certification, une

des plus sévères au monde, en avril dernier.

FONDATEURS

Il est à noter que Nespresso et Rio Tinto sont parmi les fondateurs de l'ASI. Des membres de la haute direction de Rio Tinto (Tolga Egrilmezer) et de Nespresso

(Daniel Weston) font partie du conseil d'administration de l'organisme qui met en oeuvre la norme émise par l'ASI.

L'objectif de l'ASI est de réduire l'impact que la production d'aluminium, le deuxième métal le plus utilisé au monde, a sur la planète.

Des capsules déjà recyclées

L'usage de capsules individuelles pour infuser le café produit des déchets à chaque tasse du breuvage. Nespresso, l'été dernier, a établi un partenariat avec Postes Canada pour récupérer les dosettes de café et leur contenu.

Les utilisateurs de cafetières Nespresso peuvent utiliser des sacs fournis par l'entreprise et les remplir de capsules usagées. Il suffit ensuite de mettre le sac à la poste et, sans frais supplémentaires pour le consommateur, il sera

acheminé dans une entreprise qui revalorise l'aluminium et le café infusé.

Une fois séparé, le café contenu dans les capsules de café est composté et est utilisé par des agriculteurs. L'aluminium, lui, est recyclé.

Le processus de recyclage est entièrement aux frais de Nespresso. L'entreprise a mis en place des solutions de recyclage dans toutes les provinces canadiennes. **STÉPHANE BOUCHARD**

Retracer ses ancêtres

Trois organismes se sont associés pour célébrer la semaine de la généalogie

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Dans le cadre de la semaine de la généalogie, Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ), la Société historique du Saguenay (SHS) et la Société de généalogie de Saguenay ont allié leurs forces pour

une journée spéciale. La population était invitée, samedi, à l'activité portes ouvertes de BANQ. L'activité permettait aux participants d'essayer différents logiciels et techniques pour produire leur arbre généalogique et découvrir l'identité de leurs ancêtres grâce aux conseils des intervenants des trois organisations.

Cette activité se déroulait au bureau de BANQ. Une douzaine d'intervenants étaient sur place pour aider les personnes dans leurs démarches généalogiques. « Plusieurs personnes qui sont venues aujourd'hui étaient des débutants en terme de généalogie, donc nos intervenants ont pu commencer les démarches avec eux, tandis que certains étaient

plus expérimentés et voulaient savoir comment aller plus loin dans

leurs recherches », a expliqué Joëlle Hardy, directrice générale de la Société historique de Saguenay. Ils pouvaient fouiller dans les bases de données en papier, mais aussi dans les outils en ligne.

Elle était ravie du déroulement de

la journée et voyait que les gens pouvaient passer un moment de qualité. « Les personnes qui sont venues ont pu profiter des connaissances d'un intervenant et ont vraiment eu un service personnalisé », a-t-elle mentionné.



Archiviste et coordonatrice pour BANQ, Myriam Gilbert était accompagnée de Joëlle Hardy, directrice générale de la Société historique du Saguenay, lors de la journée portes ouvertes, pour aider la population à mieux connaître la généalogie. — PHOTO LE QUOTIDIEN MICHEL TREMBLAY

UNE VOITURE S'ENFLAMME



Un père de famille est allé, samedi, porter ses enfants à une activité et a stationné sa voiture au centre Mario Tremblay, à Alma. À son retour, vers 13 h 15, sa voiture était la proie des flammes. Selon les autorités, le feu se serait déclenché à l'intérieur du compartiment du moteur. « Rien ne laisse croire qu'il y a un élément criminel dans cette affaire », a confirmé la porte-parole de la Sûreté du Québec, Christine Coulombe. Le service incendie d'Alma a rapidement maîtrisé les flammes, et il n'y a eu aucun dommage sur les voitures stationnées tout près. **MYRIAM ARSENAULT** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

L'HIVER S'EN VIENT

À FAIRE



Traitement
antirouille

IL N'EST PAS TROP TARD

Protégez votre véhicule contre la rouille dès maintenant

L'hiver est à nos portes et, au Québec, aucun véhicule n'est complètement immunisé contre la rouille, même les plus récents. Notre climat hivernal nous apportera plusieurs éléments qui favoriseront et accéléreront la formation de rouille sur votre véhicule : pluie, neige, brusques changements de température, calcium et autres abrasifs répandus sur nos routes, etc. Heureusement, Antirouille Métropolitain vous offre une protection complète.

Grâce à plus de 40 ans d'expertise, un produit unique, des équipements spécialisés et une main-d'œuvre professionnelle, nous pouvons garantir un traitement antirouille de qualité supérieure. De plus, nous offrons une garantie à vie sans frais pour les véhicules neufs et légèrement usagés*.

* Certaines conditions s'appliquent

ANTIROUILLE
METROPOLITAIN?



GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE

SUCCURSALE À CHICOUTIMI

2489, boulevard Talbot - **418-973-5026**

RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM

PÊCHE BLANCHE À LA BAIE

25 % d'inscriptions en moins

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Même si certains pêcheurs ont passé plus de trois jours devant le Pavillon du quai des croisières, à La Baie, pour être certains d'obtenir l'emplacement désiré pour installer leur cabane, on remarque cette année une baisse de 25% du nombre total d'inscriptions le jour de la prévente.

Du côté de l'Anse-à-Benjamin, ils étaient 318 à avoir réservé leur emplacement en 2017, alors que 252 personnes se sont présentées cette année. À Grande-Baie, 194 pêcheurs ont choisi leur emplacement le jour de l'ouverture des réservations l'an dernier, pendant qu'autour de 130 amateurs de ce loisir hivernal se sont déplacés pour la prévente, samedi matin.

Parmi les raisons qui expliquent cette baisse d'enthousiasme des pêcheurs, le directeur général de Contact Nature Rivière-à-Mars, Marc-André Galbrand, cite la journée de la prévente, qui a lieu plus tôt cette année, la possibilité de réserver son emplacement par Internet et les prix qui ont

augmenté. Avant taxes, il en coûtait 85 \$ dollars l'an dernier pour la location d'un terrain pour la pêche blanche. En 2018, le prix est de 165 \$, soit près du double.

GESTION PLUS STABLE

Malgré ce début de saison un peu plus lent, M. Galbrand garde espoir pour la saison de pêche qui s'en vient. Le directeur général de

Contact Nature Rivière-à-Mars reconnaît que de nombreux changements sont survenus dans la gestion de la pêche blanche au cours des dernières saisons. Il espère être capable de proposer un modèle plus stable.

« On travaille fort pour mettre en place un système qui met de l'avant l'implication des citoyens, pour impliquer le plus possible les

utilisateurs dans la gestion de l'activité », explique le directeur général de l'organisme qui supervise l'activité de la pêche blanche de A à Z pour la première fois en 2018.

En plus de s'occuper de prévente des emplacements, Contact Nature Rivière-à-Mars veille aussi à la préparation des villages, aux prises des mesures de l'épaisseur de la glace, au

déneigement, à l'embarquement et au débarquement des cabanes, en plus d'être responsable des activités sur le site et des communications.

Marc-André Galbrand espère que le nombre de pêcheurs, quand la saison aura débuté pour de bon, sera sensiblement le même cette année. « On a bien hâte que ça commence », lance-t-il.



Les pêcheurs ont été 25% moins nombreux cette année à réserver leur emplacement de cabane à pêche blanche sur les glaces de La Baie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Le prix pour la location d'un emplacement est passé de 85 \$ en 2017, à 165 \$ en 2018. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

11^e ÉDITION DU WONDERLAN À L'UQAC

240 amateurs de jeux vidéo réunis

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le centre social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) était rempli à pleine capacité d'amateurs de jeux vidéo, ce

week-end, pour la 11^e édition du WonderLan. Cette compétition amicale, qui remet 8000 dollars en prix, a accueilli 240 passionnés.

Signe que l'engouement pour

les jeux vidéo va toujours en grandissant, c'était la première fois que le WonderLan affichait complet. « On a une entente avec les services informatiques et les immeubles et équipements de l'UQAC, explique le porte-parole de l'événement, Jérémy

Bouchard. On est arrivé au bout des ressources qu'ils étaient capables de nous offrir. »

Parmi les compétitions les plus populaires, on note celle de jeux tels *Overwatch*, *Super Smash Bros.*, ou encore *Counter-Strike*.

Certains participants restent

en marge des compétitions officielles et viennent profiter de l'ambiance. S'il existe plusieurs événements de type Lan (acronyme pour Local area network), celui de l'UQAC se distingue par son caractère festif et sa convivialité, croit Jérémy Bouchard.

Nous pouvons t'aider

Bipolarité • dépression • trouble d'anxiété
Groupe d'entraide ce mardi 19 h à 21 h
232, rue Tessier, Chicoutimi
418.543.3463 poste 20
info@rdpath.org

RDPATH
Regroupement des personnes atteintes de troubles de l'humeur

Calendrier des rencontres sur www.rdpath.org



La 11^e édition du Wonderlan de l'UQAC affichait complet, avec ses 240 participants. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

GARDE-MANGER EN DANGER

150 producteurs régionaux à la marche

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

150 producteurs régionaux, dont le député caquiste de Lac-Saint-Jean et adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Eric Girard, se sont déplacés dimanche pour le rassemblement Garde-manger en danger qui avait lieu à Montréal dans le but de soutenir les producteurs laitiers canadiens.

La marche, qui a réuni environ 5000 personnes, selon les organisateurs, a débuté en après-midi au parc Lafontaine et s'est terminée à la place des Festivals, à Montréal.

Elle avait pour objectif de dénoncer les concessions faites par le gouvernement canadien dans la gestion de l'offre lors des négociations de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUCM). Accompagnés par quelques

tracteurs, les milliers de manifestants ont dénoncé dimanche les concessions « sans précédent » faites par le gouvernement Trudeau pour conclure cet accord.

Plusieurs personnes brandissaient des pancartes ou frappaient sur des casseroles. D'autres poussaient devant eux un panier d'épicerie.

L'UPA souligne qu'à l'instar des ententes commerciales précédentes, le gouvernement canadien n'a imposé aucune exigence sur les aliments importés, même si les normes sanitaires, sociales et environnementales au Québec et au Canada sont parmi les plus sévères au monde. L'organisation affirme que « cette incohérence désavantage fortement les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire canadienne ».

Selon son président Marcel Groleau, les producteurs québécois doivent verser des salaires plus élevés à leurs employés tout en devant respecter des normes environnementales plus

rigoureuses qu'aux États-Unis et au Mexique.

Il a exhorté les gouvernements québécois et canadien à appuyer les produits locaux et à s'assurer que les produits importés respectent les

mêmes normes auxquelles doivent se plier les fermiers d'ici.

« L'avenir d'une nation dépend d'abord et avant tout de ses capacités à se nourrir elle-même », a-t-il déclaré.

En vertu de l'entente, le gouvernement fédéral a ouvert 3,59 % du marché aux producteurs américains, mais il a promis de dédommager les fermiers pour les pertes qu'ils subiront. AVEC LA PRESSE CANADIENNE



Environ 150 agriculteurs de la région ont pris part à la marche. — PHOTO COURTOISIE, TIRÉE DE FACEBOOK



La mascotte de Nutrinor était elle aussi à Montréal pour manifester — PHOTO COURTOISIE, TIRÉE DE FACEBOOK

POSTES CANADA

Le syndicat dépose une contre-offre

Presse canadienne

MONTRÉAL — Après avoir rejeté la dernière offre contractuelle de Postes Canada, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) demande au gouvernement fédéral de nommer de nouveau un médiateur pour tenter de résoudre le conflit.

Postes Canada avait fait une proposition au syndicat de ses 50 000 employés mercredi dernier, dont l'échéance avait été fixée à samedi soir, minuit.

Une porte-parole de la ministre du Travail, Patty Hajdu, a refusé de dire si Ottawa acquiescerait à la demande d'un nouveau médiateur, disant simplement que le fait que les deux parties soient toujours déterminées à trouver une solution reste un bon signe. « Nous sommes encouragés par la poursuite des discussions et continuerons d'examiner toutes les options pour trouver une solution », a affirmé Véronique Simard par courriel.

En soirée, le syndicat a indiqué que la ministre n'avait pas répondu à sa demande.

Le premier ministre Justin Trudeau y est allé samedi soir d'un appel de dernière minute aux deux parties, quelques heures avant l'expiration fixée par la société d'État pour ses plus récentes « offres finales ». Sur Twitter, M. Trudeau a évoqué l'arrivée de la saison des achats des Fêtes et a exhorté les deux parties « à résoudre leurs différends rapidement et à conclure une entente ».

Toutefois, à la fin du délai fixé pour les offres, le syndicat a publié un communiqué dans lequel il a répondu en présentant « une offre

globale qui répond à nos besoins et à nos revendications ».

Le STTP avait déclaré vendredi que les nouvelles propositions de Postes Canada constituaient des avancées positives, mais insuffisantes pour mettre fin aux grèves tournantes qui ont entraîné l'interruption des activités postales dans plus de 200 collectivités, créant ainsi un important arriéré de courrier. Le STTP a indiqué que les offres ne feraient pas l'objet de votes des membres.

Après l'échéance, Postes Canada a déclaré dimanche qu'elle examinait « les prochaines étapes ».

Dans les offres présentées cette semaine par Postes Canada, le contrat de quatre ans, d'une valeur d'environ 650 millions \$, comprenait des augmentations salariales de 2 pour cent par année et une prime à la signature allant jusqu'à 1000 \$ par employé. Postes Canada faisait valoir également par communiqué de « nouvelles dispositions de sécurité d'emploi » — sans dévoiler les détails —, notamment pour les facteurs ruraux et suburbains, qui ont dénoncé leur précarité, ainsi qu'un fonds de santé et sécurité de 10 millions \$.

VOS
PROTHÈSES
DENTAIRES
IL FAUT
Y VOIR



Chez Ivoire, on vous sert
comme personne.



Nos cliniques Ivoire vous offrent une gamme complète de prothèses dentaires pour respecter votre budget, et ce, avec ou sans implants.

Dany Fillion, d.d.

418 541-7032
CONSULTATION SANS FRAIS
NI OBLIGATION

FINANCEMENT
DISPONIBLE



SANTÉ DENTAIRE
IVOIRE
DENTUROLOGISTES

ALMA | CHICOUTIMI
JONQUIÈRE | LA BAIE

ivoire.ca

DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Justin Trudeau profondément déçu

La Presse canadienne

PORT MORESBY, Papouasie-Nouvelle-Guinée — Le premier ministre Justin Trudeau se dit « profondément déçu » de la décision du gouvernement ontarien de Doug Ford d'abandonner le projet d'université francophone et de dissoudre le Commissariat aux services en français de la province.

S'exprimant à la fin du sommet de l'APEC, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Trudeau a assuré que la protection de la langue française à travers le pays était pour lui « très importante ».

Sans donner des précisions, Justin Trudeau a ajouté que son gouvernement étudiera ensuite ses options pour s'assurer que les minorités linguistiques au Canada « soient bien protégées ».

Le premier ministre a indiqué que la ministre fédérale responsable des langues officielles, Mélanie Joly, avait été mandatée de rencontrer le gouvernement ontarien « pour mieux comprendre la décision ».

Par ailleurs, M^{me} Joly a envoyé une lettre à la ministre ontarienne déléguée aux Affaires francophones et procureure générale,

Caroline Mulrone, pour lui exprimer « [sa] grande déception face aux décisions du gouvernement de l'Ontario ».

M^{me} Joly a sollicité une rencontre avec M^{me} Mulrone pour « discuter de cette situation qui, je crois, aura un impact important sur la vitalité de la communauté franco-ontarienne, mais aussi sur la francophonie canadienne ».

« Mon inquiétude est d'autant plus grande qu'au cours des 20 dernières années, l'Ontario a joué un rôle de *leader* pour la promotion de la francophonie au Canada, notamment au sein de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne », écrit M^{me} Joly.

La décision controversée de Doug Ford de sabrer les services aux francophones a fait des vagues non seulement à Ottawa, mais aussi dans la classe politique québécoise.

Le premier ministre François Legault s'est engagé à aborder ce dossier avec M. Ford lundi, à Toronto, lors de leur toute première rencontre officielle.

Pour le Parti libéral du Québec, le Parti québécois et Québec solidaire, l'affront de Doug Ford à l'égard des Franco-Ontariens est choquant et inadmissible.



Le premier ministre Justin Trudeau a déclaré que son gouvernement étudiera ses options pour s'assurer que les minorités linguistiques au Canada « soient bien protégées ». — LA PRESSE CANADIENNE



Le chef des conservateurs à Ottawa, Andrew Scheer, est accompagné de Doug Ford après son discours lors du congrès du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario. — LA PRESSE CANADIENNE

La décision revenait à Doug Ford, fait valoir Andrew Scheer

La Presse canadienne

Le chef du Parti conservateur fédéral, Andrew Scheer, a dit s'être entretenu avec le premier ministre conservateur de l'Ontario au sujet de l'abandon du projet d'une université de langue française, mais il ne lui a pas demandé de revenir sur sa décision.

Lors d'une conférence de presse, M. Scheer a déclaré aux journalistes qu'il avait fait part de ses « inquiétudes » à Doug Ford à l'occasion du congrès du Parti progressiste-conservateur de la province, mais que la décision incombaît au premier ministre de l'Ontario.

Le gouvernement Ford a annoncé cette décision jeudi dans sa première mise à jour économique depuis son entrée

en fonction. Il a décidé d'abolir le Commissariat aux services en français de l'Ontario.

Les plans de l'université de langue française avaient été annoncés en juillet 2017 par le précédent gouvernement libéral en Ontario.

La ministre des Langues officielles, Mélanie Joly, a écrit sur Twitter que M. Ford et Scheer devraient être conscients que les francophones « ne peuvent pas et ne seront pas laissés-pour-compte ».

M. Scheer a soutenu que les libéraux ne font qu'essayer de faire des gains politiques avec une décision qui n'a rien à voir avec lui.

Il a affirmé que lorsque les électeurs se présenteront aux urnes l'année prochaine, ils voteront sur des questions fédérales, et non provinciales.

Cannon invite les conservateurs fédéraux à se distancer

L'ex-ministre conservateur fédéral, Lawrence Cannon, conseille aux membres de son ancien parti à se «distancer» des mesures concernant la minorité francophone adoptées cette semaine par le premier ministre ontarien, Doug Ford. Invité à réagir à l'abolition du Commissariat aux services en français et à l'annulation du projet de l'Université de l'Ontario français – décisions dévoilées jeudi dans l'énoncé économique du gouvernement ontarien –, M. Cannon a rétorqué simplement :

«Honte à Doug Ford». Alors ambassadeur à Paris, Lawrence Cannon soutient qu'il était «extrêmement heureux» lorsque l'Ontario a obtenu un statut d'observateur à l'Organisation internationale de la Francophonie. Selon lui, les décisions de cette semaine représentent un «pas en arrière». Selon l'ex-ministre des Affaires étrangères sous Stephen Harper, ses ex-collègues devraient réfléchir aux conséquences de cette «gifle à la communauté francophone, pas seulement en Ontario,

mais à travers le pays». «Bien que je ne fasse plus partie du Parti conservateur du Canada, j'invite M. Scheer (NDLR: l'actuel chef du Parti conservateur fédéral) et les conservateurs à se distancer de cette mesure qui a été prise par Doug Ford. Au-delà des coupures, il y a d'autres choses aussi. Ce n'est pas, dans notre démocratie libérale, d'aller, parce qu'il y a une majorité, de commencer à enlever des droits aux minorités. Ça va arrêter où?» M. Cannon se porte cependant à la défense de

son ancien parti sur la scène fédérale. Selon lui, il ne faut pas associer M. Ford aux troupes d'Andrew Scheer puisque les mesures adoptées contre deux institutions francophones sont celles d'un «parti populiste» et non d'un parti conservateur.

L'ex-ministre soutient qu'il n'est pas dans l'ADN du mouvement conservateur de s'en prendre aux minorités puisque la défense des droits individuels fait partie de leurs valeurs principales. **JULIEN PAQUETTE, LE DROIT**

FRANCOPHONIE ONTARIENNE

Après la frustration, l'action

JEAN-SIMON MILETTE

jsmilette@ledroit.com

Quelques jours après le coup de masse du gouvernement Ford qui est venu ébranler les colonnes du temple de la francophonie en Ontario, les différents acteurs franco-ontariens s'activent déjà à organiser la résistance.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) tenait dimanche matin une réunion d'urgence afin d'échanger sur les stratégies à adopter pour combattre les compressions du gouvernement Ford.

Cette réunion à huis clos, à laquelle prenaient part plusieurs acteurs influents de la francophonie ontarienne, a permis d'établir la marche à suivre selon le président de l'AFO, Carol Jolin.

«Plusieurs piliers de toutes les sphères de la communauté franco-ontarienne étaient là, on sentait qu'il y avait beaucoup de détermination, mais aussi beaucoup de frustration dans la salle. Les gens sont fâchés, maintenant il faut trouver la façon d'utiliser cette énergie-là au service de notre cause. On a fait un bon remuement de ce qui peut être fait au niveau des actions politiques et communautaires.»

M. Jolin confirme que l'AFO travaille présentement à organiser des actions concrètes. «Il y a plusieurs idées envisageables. On peut lancer des pétitions, faire des campagnes sur les réseaux sociaux, solliciter des organismes communautaires ou même organiser des manifestations.»

«On sent déjà un engouement, on reçoit des messages de citoyens qui veulent contribuer au mouvement. On voit que les gens sont frustrés par cette décision du gouvernement provincial. Il y a déjà des gens qui ont commencé à faire

des actions concrètes comme des pétitions par exemple.»

M. Jolin ajoute qu'il demeure intransigeant quant au mandat de la résistance. «Il n'est pas question de faire de compromis sur un ou l'autre des dossiers francophones qui sont passés au couteur la semaine dernière. Il s'agit de deux institutions majeures et notre mandat envers la communauté

«Les gens sont fâchés, maintenant il faut trouver la façon d'utiliser cette énergie-là au service de notre cause.»

— Carol Jolin, président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario

est que le gouvernement revienne intégralement sur sa décision dans les deux cas.»

DES APPELS AU PREMIER MINISTRE

Depuis que le gouvernement ontarien a choisi de mettre un terme au Commissariat aux services en français ainsi qu'au projet d'Université de l'Ontario français, le téléphone cellulaire de Doug Ford est inondé d'appels par des Franco-Ontariens qui cherchent des réponses à leurs questions.

Le Franco-Ontarien et fondateur de l'organisme Le Réveil, William Burton, s'explique bien mal ce qui a pu passer par la tête du gouvernement progressiste-conservateur. «Ce qui m'a le plus marqué de notre échange, c'est lorsque je lui ai demandé s'il avait consulté nos organismes franco-ontariens avant de prendre la décision et il m'a confirmé qu'il ne l'avait pas fait.»

Lors de son appel avec le premier ministre, M. Burton a été bouleversé par les propos tenus par Doug Ford, notamment en ce qui a trait aux minorités en Ontario. M. Ford s'est défendu en comparant les francophones aux autres minorités de la province.

«C'est pas un argument valide. Il faut juste regarder les chiffres. En fonction de ces chiffres-là, il a décidé que ça ne valait pas la peine d'investir dans la francophonie. C'est vraiment pas un choix que le gouvernement peut faire selon nos droits.»

M. Jolin abonde dans le même sens. «Il y a un manque de compréhension de sa part, c'est officiel. Il est important que M. Ford saisisse qu'il y a deux langues

officielles au Canada et que le français en fait partie. Le gouvernement provincial à une responsabilité envers sa minorité francophone pour qu'elle prospère et qu'elle avance. La communauté francophone a des droits et ces droits ne peuvent pas être bafoués comme on l'a vu.»

INCLURE LES JEUNES

William Burton déplore que le mouvement de résistance ne laisse pas assez de place aux jeunes. «J'ai eu une longue discussion avec Peter Hominuk [directeur général de l'AFO] vendredi. Quand je lui ai demandé de participer au mouvement et d'être observateur dans les rencontres, il m'a dit que je devrais laisser les adultes gérer

ça. Ça lance le message que l'AFO veut rien savoir d'incorporer les jeunes dans leur mouvement, ce qui est assez décevant.» De son côté, M. Jolin se défend en affirmant que «des organisations jeunesse étaient présentes à la table de négociation lors de la rencontre de dimanche matin».

«Ils travaillent activement et sont impliqués à 100 % dans le mouvement. On veut qu'ils puissent sensibiliser les autres jeunes à l'importance de ces enjeux-là.»

M. Jolin souligne d'ailleurs que les francophones et les francophiles qui désirent contribuer au mouvement de résistance peuvent le faire en devenant membres de l'AFO ou en faisant un don sur le site web de l'organisation.



Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Carol Jolin, confirme que son organisme travaille présentement à organiser des actions concrètes. — MARTIN ROY, LE DROIT

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Les enfants de la liberté

SÉBASTIEN LÉVESQUE



Comme je m'y attendais, ma dernière chronique sur l'éducation libertaire a suscité de nombreuses réactions. Et comme je m'y attendais aussi, celles-ci ont été généralement négatives. C'est forcément le cas lorsque l'on tient des propos qui remettent en question les normes et les pratiques établies, surtout en éducation. Car s'il y a bien un sujet sur lequel les gens n'aiment pas être contredits et qui tend à susciter des débats enflammés, c'est l'éducation des enfants.

Pour ma part, même si je n'ai absolument aucun problème avec les débats et avec le fait d'être contredit, je me désolé cependant que la plupart de mes détracteurs aient aussi mal compris mes propos et les intentions derrière mon texte. En somme, je ne cherchais pas à « faire la leçon », mais plutôt à susciter la réflexion sur les fondements de nos pratiques éducatives. Certes, je me suis aussi permis d'énoncer quelques grands principes, mais ceux-ci demeurent toutefois sujets à interprétation. Qui plus est, je ne prétends pas moi-même être un parent parfait, mais simplement un parent qui cherche à s'améliorer.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais aujourd'hui apporter quelques précisions à ma pensée et répondre aux principales critiques qui m'ont été adressées. Pour ce faire, je tâcherai cette fois de donner quelques exemples concrets tirés de mon vécu personnel, mais aussi de vous faire part de certaines réflexions plus générales au sujet des enfants.

D'entrée de jeu, sachez que je suis père de deux filles de 8 et 12 ans et que celles-ci ne sont jamais allées à l'école, ni même à la garderie. Nous faisons ce que certains appellent « l'école à la maison ». Cela dit, l'école n'a pas grand-chose à voir avec l'expérience éducative que nous offrons à nos filles, et inversement. Chez nous, en effet, il n'y a pas d'horaire ou de programme imposés, et surtout pas de devoirs. Par ailleurs, nos filles ne sont soumises à aucune évaluation formelle. Est-ce à dire qu'elles ne font rien et qu'elles n'apprennent rien? Non, au contraire, mais la différence est qu'elles sont libres d'apprendre à

leur propre rythme et au moment qui leur convient.

Dans une approche fondée sur les apprentissages libres, les enfants apprennent constamment, au gré des occasions qui se présentent à eux. Il est d'ailleurs étonnant de constater à quel point les enfants, lorsqu'ils sont affranchis des contraintes du système et des évaluations, prennent un réel plaisir à apprendre. Ils en redemandent toujours plus! Bref, c'est une erreur de croire que si nous ne les « poussons » pas suffisamment, les enfants deviendront paresseux et ignares. Au contraire, puisque les enfants sont naturellement curieux, le mieux que nous pouvons faire est de les accompagner dans leurs apprentissages en leur offrant un environnement riche et stimulant sur le plan intellectuel.

À ce propos, l'erreur la plus commune des parents et des éducateurs consiste à croire que les enfants ont besoin des adultes pour apprendre. Évidemment, l'expérience et les connaissances des adultes s'avèrent de précieuses alliées lorsqu'elles sont mises au service de la curiosité des enfants, mais en aucun temps elles ne peuvent ni ne doivent se substituer à l'enthousiasme naturel des enfants. En ce sens, on pourrait donc dire qu'il n'y a pas de meilleur moyen de démotiver un enfant que de lui imposer un programme et de projeter sur lui des attentes qui n'ont rien à voir avec ses besoins réels (naturels).

Au final, je souhaiterais surtout que les gens retiennent qu'une éducation libertaire n'est pas une éducation laxiste qui consisterait à laisser l'enfant à lui-même, sans aucun encadrement ni aucune règle. Seulement, plutôt que nous interposer constamment entre l'enfant et son désir d'apprendre, nous devons apprendre à lâcher prise et à leur faire confiance. Car si nous souhaitons réellement faire de nos enfants des adultes autonomes, confiants et responsables, nous devons d'abord accepter de leur donner un espace de liberté à l'intérieur duquel ils pourront explorer le monde par eux-mêmes. Évidemment, ils feront bien quelques erreurs, mais n'est-ce pas aussi ainsi que nous apprenons?

UN MESSAGE CLAIR AUX COMMISSIONS SCOLAIRES...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Bombardier doit survivre

Depuis que Bombardier a annoncé la suppression de 5000 emplois, dont 2500 au Québec, un fort sentiment anti-Bombardier monte en flèche dans la province. L'absence du PDG de Bombardier, Alain Bellemare, au sommet d'urgence convoqué par le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, ainsi que ses déclarations devant des investisseurs réunis à Bay Street ont soulevé la colère de beaucoup de Québécois et Québécoises à l'endroit de l'entreprise et de son patron.

Devant les difficultés que rencontre actuellement Bombardier, de plus en plus de Québécois et Québécoises se disent : « On n'en peut plus de ces bandits à cravate qui nous volent et qui se donnent de gros salaires, qu'ils ferment la "shop" et bon débarras! ». Le plus malheureux dans tout ça, c'est que cette frustration envers Bombardier met

à risque les emplois de 15 000 travailleurs et travailleuses. Parce qu'en réalité, ce sont eux et leur famille qui souffriront, ce sont, eux, Bombardier; pas Alain Bellemare. Au final, si notre colère finit par avoir la peau de Bombardier, ce sont les travailleurs et travailleuses qui en payeront le prix et ils ne méritent surtout pas ça; en fait, personne ne mérite ça!

L'héritage que Bombardier a entre les mains aujourd'hui remonte à 1928 lorsque la Canadian Vickers a commencé à fabriquer des avions. Durant tout ce temps, le cœur des activités de l'entreprise est demeuré au Québec. Le succès de l'aérospatiale a toujours reposé sur le génie et le savoir-faire des Québécois et Québécoises. Durant mes 28 ans passés auprès de Bombardier, d'abord comme assembleur, puis comme représentant syndical, six PDG se sont succédé à sa tête. Comme moi, bon nombre de mes collègues dans cette entreprise leur ont survécu et ont pu faire continuer

à faire vivre leur famille en travaillant en aérospatiale. Durant tout ce temps, nous avons eu à composer avec des entreprises et des patrons qui avaient plus à cœur la hausse des profits que les intérêts de leurs employés et de ceux du Québec. Ensemble, nous sommes passés au travers. S'il en est ainsi, c'est parce que l'aérospatiale fait partie de nous, elle fait partie de notre histoire. Ce que nous avons réalisé dans ce domaine, nous ne le devons pas à une entreprise privée ou un PDG. Tant que nous aurons la volonté de nous y investir, nous pourrions vivre de l'aérospatiale au Québec et nous demeurerons reconnus mondialement dans le domaine.

Même si nous avons raison d'être en colère contre la haute direction de Bombardier, il ne faut surtout pas jeter le bébé de notre aérospatiale avec l'eau du bain. Même si le comportement et les façons de faire de Bombardier plongent des milliers de Québécois et Québécoises dans l'incertitude, il ne faut pas sombrer


**PHOTO
DU JOUR**

Une personne costumée en Pikachu de l'univers Pokémon marche sur la route pour appuyer le mouvement des Gilets jaunes. Ces derniers ont bloqué le trafic à Caen, dans l'ouest de la France, samedi, pour protester contre le prix élevé de l'essence. Durant ces manifestations qui ont duré une journée et une nuit, plus de 400 personnes ont été blessées, dont 14 grièvement, et une personne a perdu la vie, a déclaré le ministre de l'Intérieur. — TEXTE ET PHOTO AFP, CHARLY TRIBALLEAU

dans un excès de colère. Nous devons consacrer nos énergies à trouver des solutions pour que ça ne se reproduise plus, plutôt que de souhaiter la mort d'un de nos fleurons industriels. Ces solutions passent par une implication solide et intelligente de nos gouvernements afin de promouvoir et de protéger les intérêts du Québec et de ses travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale.

L'aérospatiale est un pilier de notre économie et un moteur d'innovation technologique. Elle a un apport important dans le développement de la province depuis environ un siècle. Bombardier compose le noyau de cette industrie depuis 1986 et de nombreuses entreprises gravitent autour du constructeur pour décrocher des contrats. Il est donc avisé d'intervenir pour sa survie et son développement, mais pas n'importe comment. Nous devons le faire dans le respect des intérêts du Québec, de ses citoyens et citoyennes, de son économie. C'est pourquoi nous devons inclure

systématiquement des engagements ainsi qu'un droit de regard lorsque l'on investit dans une entreprise. Nous devons, par exemple, obtenir des engagements sur le niveau d'emplois, le niveau d'activités, le développement de nouveaux programmes et la redistribution des retombées dans la société québécoise. Ainsi, nous éviterions des situations comme celle que nous connaissons en ce moment. Agissons, le temps presse.

David Chartrand,
coordonnateur québécois
AIMTA

La place de l'humain selon Alain Bellemare

À la lueur des récents événements vécus chez Bombardier, c'est-à-dire le licenciement de 5000 employés dont 2500 au Québec, il est raisonnable de se demander quelle est

la place réservée à l'humain par la haute direction, et en particulier par son président et chef de la direction, Alain Bellemare.

Alors que le gouvernement et les principaux acteurs de l'industrie tentent de trouver des stratégies pour que ses ex-employés trouvent un nouvel emploi, Monsieur Bellemare préfère s'afficher à Toronto dans le but de rassurer les investisseurs. Pourtant, il était toujours bien présent pour accueillir les milliards de dollars en fonds publics reçus ces dernières années. L'entreprise ne cesse de réduire ses effectifs, mais les primes versées à l'exécutif suivent une courbe inverse.

Pour sa gestion centrée sur le profit et l'apport de sommes toujours plus importantes de fonds publics au détriment de la ressource humaine, on peut dire que Monsieur Bellemare est un « excellent chef d'entreprise »!

Bruno Girard
Jonquière



Une cinquantaine de bénévoles s'occupaient de recevoir, trier et placer les centaines de jouets reçus lors de l'activité. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

COLLECTE DE LA CASERNE DE JOUETS

La meilleure édition en dix ans

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

La Caserne de jouets de Saguenay, qui organisait sa collecte annuelle de jouets samedi, a connu sa meilleure récolte des dix dernières années. Selon le responsable de l'événement, Mario Gagnon, l'organisation n'a jamais amassé autant de jouets aussi rapidement que pendant cette 31^e édition.

Lors du passage du *Quotidien*, une cinquantaine de bénévoles rangeaient et triaient les centaines de jouets généreusement donnés par la population. Mario Gagnon, associé à cette activité de bienfaisance depuis sa création, affirme être très satisfait de la réponse de la population. « Après 31 ans, nous sommes connus du grand public. La population est sensible à notre cause et participe en grand nombre chaque année », raconte M. Gagnon, qui explique le succès de cette journée par l'atmosphère familiale qui y règne.

Les habitants de Saguenay étaient invités à se départir de leurs jouets qu'ils n'utilisent plus et à venir les porter au 2585 rue Roussel, dans l'ancienne caserne de Chicoutimi-Nord. Ces jouets sont ensuite distribués à 30 organismes régionaux qui les redonnent à des familles dans le besoin. « Les organismes nous envoient des listes, avec l'âge et le sexe des enfants dans le besoin. C'est comme ça que nous décidons à qui vont les cadeaux », a expliqué le responsable.

Lundi, quelques étudiants bénévoles se rendront à Chicoutimi-Nord et, tels des petits lutins du père Noël, commenceront à fabriquer les sacs de surprises qui seront remis bientôt.

JOURNÉE FAMILIALE

Samedi, il y avait plusieurs activités sur place. Les enfants pouvaient se faire maquiller, et même aller rencontrer le père Noël! Les mascottes de la Pat'Patrouille étaient elles aussi présentes, avec l'équipe des Fous du Roi qui démontraient leurs différents talents de jonglerie et d'équilibre. Les animateurs du Rouge FM se chargeaient de la musique. Mais soufflé et bonbons étaient distribués aux enfants qui pouvaient même visiter un camion de pompiers.

Richard Martel, député conservateur au fédéral dans Chicoutimi-Le Fjord, a aussi donné un coup de main aux bénévoles pour transporter les jouets. « C'est extrêmement important ce qui est fait aujourd'hui, et je trouve que tout le monde fait un travail extraordinaire. C'est une belle façon de redonner aux autres, alors que les gens font le ménage de leur sous-sol », a-t-il souligné.

La députée caquiste de Chicoutimi au provincial, Andrée Laforest, est elle aussi passée dans le courant de la matinée, de même que le conseiller municipal du secteur, Marc Pettersen. **AVEC STÉPHANE BOUCHARD**

FONDATEUR DE TROIS-RIVIÈRES

Bochart ou Lavolette?

Un livre et un documentaire lancés au printemps

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamoth@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le résultat final du travail de l'historien Yannick Gendron et du réalisateur Pierre St-Yves afin d'en connaître davantage sur l'implication de Théodore Bochart dans la fondation de Trois-Rivières, ses origines ainsi que ses autres réalisations sera bientôt connu alors qu'un livre et un documentaire seront lancés au printemps prochain.

Aux dires des deux hommes, le fruit de leur labeur des dernières années solidifie encore plus la thèse voulant que Théodore Bochart ait joué un plus grand rôle dans la création de Trois-Rivières que Lavolette, qui est pourtant considéré comme étant le fondateur de la ville. M. Gendron ne mâche pas ses mots lorsqu'il est questionné sur les raisons pour lesquelles Bochart n'occupe toujours pas la place qui lui revient dans l'histoire. Il considère en effet que certains de ses confrères historiens font preuve de laxisme, et ce, malgré les nombreuses traces de l'implication et la présence à Trois-Rivières de Bochart que l'on retrouve dans les archives. Alors qu'il est question de Lavolette à seulement trois reprises dans les premiers registres d'état civil de Trois-Rivières, soit le catalogue des trépassés et celui des personnes baptisées, on y retrouve le nom de Théodore Bochart une cinquantaine de fois selon les

recherches de M. Gendron. Les écrits qu'il a consultés permettent de plus d'avancer que Bochart a posé plusieurs gestes fondateurs.

« Les historiens sont paresseux! Ils ne retournent pas souvent dans les archives », lance-t-il, conscient que cette affirmation en choquera plusieurs.

Il déplore également qu'il y ait de la place que pour un seul individu dans les livres d'histoire lorsque vient le temps de déterminer un fondateur pour une ville ou une quelconque institution.

« C'est une équipe qui est arrivée ici. Ce n'est pas une seule personne qui a tout construit. On essaie toujours de trouver un seul fondateur, un seul dieu! On l'a notamment fait avec Samuel de Champlain à Québec. Avec les recherches, on se rend compte qu'il y a eu des constructions de fondateurs, et ce, en dépit de la vérité », explique-t-il.

Sans dévoiler les révélations qui se retrouvent dans son livre, intitulé *L'énigme de Trois-Rivières, Théodore Bochart (1607-1653), personnage clé de notre histoire* et publié chez Perro éditeur, l'historien soutient que le fait que le sujet de ses recherches était de confession protestante a fait en sorte qu'il a été écarté au profit de Lavolette. Il ajoute que Lavolette, a seulement été celui qu'avait mandaté Champlain afin de diriger le navire qui a quitté Québec en direction de l'endroit qu'allait devenir Trois-Rivières. Théodore Bochart serait quant à lui arrivé deux ou trois jours plus tard et aurait pris en main la colonie à ce moment.

« Il était le général de la flotte de la colonie de la Nouvelle-France. Dans la hiérarchie, il était le second de Champlain. [...] Au Québec, on a longtemps pensé que les protestants ne s'étaient pas installés et n'avaient pas développé quoi que ce soit en Nouvelle-France pour la

simple bonne raison qu'autrefois, l'histoire était écrite par les religieux. Le mythe de Lavolette s'est donc construit comme ça et on n'a pas tenté d'en savoir plus sur qui était ce Théodore Bochart », poursuit-il avant de préciser que selon des écrits des Jésuites qu'il a consultés, Bochart exerçait une « certaine autorité sur Trois-Rivières ».

UNE VISITE SUR LE VIEUX CONTINENT

Afin d'en apprendre davantage sur ce personnage, les deux hommes, qui avaient réalisé un premier documentaire sur le sujet diffusé en 2009 dans le cadre des Fêtes du 375^e de Trois-Rivières, se sont rendus en France pour rencontrer des gens, visiter des lieux et bien sûr consulter des archives.

« Yannick avait trouvé des traces de la vie de Bochart dans différentes régions de la France, notamment à Paris et dans le Loiret », souligne Pierre St-Yves. Ce dernier rappelle que le passage à Bochart en Nouvelle-France a été court, soit de 1632 à 1636.

« Comme il travaillait pour la compagnie de la Nouvelle-France, il faisait le trajet entre ici et la France pour transporter les fourrures. En parallèle, c'était la guerre en Europe entre la France et l'Espagne, les froids entre l'Angleterre et la France ainsi que les alliances avec les Pays-Bas. Le cardinal de Richelieu a alors monté une marine [de guerre]. Il avait donc besoin de ses bons capitaines pour diriger ses navires. C'est de cette façon que Bochart n'est jamais retourné en Nouvelle-France en 1636. Il a donc eu une carrière militaire brillante », note à son tour l'historien.

Afin de faire ces découvertes chez nos cousins français, les deux hommes n'ont pas chômé pendant leur séjour de deux semaines. Ils

ont notamment dû parcourir près de 2000 kilomètres en une semaine afin d'effectuer les recherches, enregistrer des entrevues et tourner des images qui serviront au documentaire qui devrait durer environ 45 minutes selon les estimations du réalisateur. Fait à noter, le documentaire devrait être entièrement autofinancé alors que l'argent amassé par le duo grâce à une campagne de sociofinancement menée en 2016 a servi à l'écriture du livre. M. Gendron a également pris six mois de congé à ses frais de son travail au ministère de la Culture pour compléter son travail.

UNE RUE OU UN PARC THÉODORE-BOCHART?

Les deux hommes espèrent que la sortie prochaine du résultat de leur travail serve de point de départ à une réflexion des membres du comité de toponymie de Trois-Rivières relativement à une possible dénomination en l'honneur de

Bochart. Membre du comité trifluvien, M. Gendron croit qu'il devrait y avoir des discussions en ce sens.



L'ouvrage découlant des recherches de Yannick Gendron sera lancé en mars. — IMAGE: COURTOISIE, PERRO ÉDITEUR



L'historien Yannick Gendron et le réalisateur Pierre St-Yves travaillent depuis plusieurs années afin de connaître l'implication de Théodore Bochart dans la fondation de Trois-Rivières. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

PARLER DE CANNABIS À VOTRE ADO, ÇA S'APPREND.

Téléchargez la brochure.

JeunesseSansDrogueCanada.org

JEUNESSE
SANS
DROGUE
CANADA.ORG



Mario Guillot a eu l'idée de monter un projet avec les écoles pour que les enfants fabriquent des masques à partir de l'écorce d'arbres malades. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

L'homme qui redonne vie aux arbres

**MYLÈNE
MOISAN**

CHRONIQUE
mmoisane@lesoleil.com



Dans le sentier où marchait Mario Guillot, un hêtre était tombé, les vents forts de la veille avaient porté le coup de grâce.

Le hêtre était malade.

« J'étais en raquettes, il faisait froid. Je me suis arrêté et je l'ai regardé longtemps, je trouvais ça dommage que sa vie s'achève comme ça. J'ai regardé attentivement son tronc, les malformations dans son écorce... et c'est à ce moment-là que j'ai eu l'idée : "Je vais récupérer les bosses." »

Il est revenu avec une scie, a épluché l'arbre du mieux qu'il a pu, est revenu avec des bouts d'écorces dans son sac.

Il a commencé à faire des chandeliers avec des bouts de bois collés un sur l'autre. « Je remplissais mon sac à dos et

j'allais sur les Plaines d'Abraham, je m'installais sur un trottoir où les autobus de touristes s'arrêtaient. Et ça marchait ! Je ne parlais même pas anglais, même pas pour dire le prix... »

Il a fait ça une dizaine de fois, un agent de la Commission des champs de bataille nationaux a mis fin à son petit commerce.

« J'ai vu que mon idée avait du potentiel. »

Dès qu'il pouvait, il allait dans le bois chercher des arbres malades, « les lendemains de grands vents », il a même obtenu en 2003 un permis du ministère des Ressources naturelles pour pouvoir prélever l'écorce des arbres dits « sans avenir ».

Lui en voyait un.

Il voulait donner vie aux bosses, aux nœuds, aux loupes, aux excroissances et aux malformations.

Plus l'arbre était difforme, plus Mario était inspiré.

Avec les plus grosses bosses, les plus bizarres, il a fabriqué des prises d'escalade qu'il a même fait breveter. Il en a vendu à l'alpiniste François-Guy Thivierge, puis a travaillé avec un Centre de formation en entreprise et en récupération, un CFER, avec de jeunes décrocheurs. « On allait chercher les prises dans le bois, on les travaillait et on allait à différents endroits dans la province pour les installer. »

Il ne récupérait pas juste des arbres.

Des jeunes aussi.

Le projet a pris fin, Mario s'est demandé ce qu'il pourrait faire avec le reste de l'écorce, il a eu l'idée de faire des paniers, toutes sortes d'objets qui lui venaient de la forme de la matière première. Il regardait l'écorce, il y voyait comme naturellement ce qu'il allait en faire.

Il a vu des masques.

Et il a eu l'idée de monter un projet avec les écoles, avec le programme Culture-éducation, pour que les enfants fabriquent des masques à partir de ces

arbres malades. Mario arrive en classe avec des masques anonymes, bruts, avec seulement les yeux et la bouche, et les enfants font le reste.

Ils leur donnent vie.

Il a donné un atelier dans une école il y a deux semaines, l'enseignante est revenue le chercher après pour qu'il entende les commentaires des élèves. « Elle a demandé "qui veut donner son commentaire ?" et tout le monde a levé la main. Il y en a un qui a dit "moi, d'habitude, je n'aime rien et là, j'ai aimé ça". Il y en a un autre qui a dit "d'habitude, je ne suis bon à rien et là, j'ai réussi". »

Mario récupère aussi des enfants.

Et dire que Mario était électricien, qu'il gérait des projets, qu'il a tout laissé ça il y a une douzaine d'années parce qu'il était malheureux comme une pierre. Parce qu'il a vu dans un vieux hêtre tombé dans la neige une façon de donner un véritable sens à sa vie, là où d'autres n'auraient vu qu'un arbre condamné.

Pour arriver à vivre de sa passion, il bûche.

Au propre et au figuré.

En plus de faire des ateliers dans les écoles, Mario vend certaines de ses créations à la boutique de l'hôtel-musée Premières nations à Wendake. Il les fournit en bols de toutes les grandeurs, qui peuvent servir pour le pain entre autres, et plein d'autres objets qu'il fabrique au gré de son inspiration.

Avec certains morceaux d'écorce aux formes intrigantes, quand il dégote de petits orifices creusés par la nature, Mario fabrique des masques géants.

Des œuvres d'art.

Mario ne compte pas s'arrêter là. Il rêve maintenant d'une école-entreprise où on travaillerait l'écorce et le bois de ces arbres que les forestiers décrètent « sans avenir », les morts-debout et les frais-tombés. « Ce serait un beau projet pour le Québec. La matière première est là, disponible. Et c'est très écologique. Ça pourrait à la fois aider les jeunes en difficultés et être rentable. »

Ce qui vaut pour la forêt vaut pour n'importe qui. « Sur un arbre qui est encore debout, si tu lui enlèves ses bosses, il va vivre mieux. »



Avec son concept Mission-E, le constructeur Porsche promet une recharge rapide en 15 minutes pour 80 % de la batterie avec des chargeurs de 350 kilowatts. Cette recharge équivaldrait à 400 kilomètres sur une autonomie à pleine charge de 500 km. — PHOTO FOURNIE PAR PORSCHE

L'AVENIR DE LA RECHARGE RAPIDE

CHARGER AUSSI VITE QU'UN PLEIN D'ESSENCE

Le principal obstacle qui freine les automobilistes à se tourner vers les voitures électriques, c'est la rapidité de la recharge. Sachez qu'il sera possible dans un avenir pas si lointain de recharger sa voiture aussi rapidement qu'un plein d'essence. Oui, mais à quel prix ?



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

En effet, quand on sait qu'une borne de recharge en courant continu (BRCC) du Circuit électrique d'Hydro-Québec ou du réseau Flo — pouvant recharger une voiture électrique à 80 % de sa capacité en 20 minutes — peut coûter entre 60 000 \$ et 80 000 \$, combien peut coûter une borne qui peut charger encore plus vite ?

Cependant, avec l'arrivée de voitures électriques ayant plus d'autonomie, comme le VUS

Audi e-tron avec une batterie de 95 kilowatts-heure (kWh) par exemple, de tels dispositifs seront nécessaires.

Une BRCC du Circuit électrique a une puissance maximale de 50 kilowatts (kW). Les bornes Superchargers de Tesla ont une puissance variant entre 120 et 145 kW. Ce qui explique pourquoi une telle voiture ayant près de 500 kilomètres d'autonomie peut s'y recharger en 20 minutes.

Audi prévoit déployer des chargeurs de 150 kW, ce qui aura pour résultat de pouvoir charger la batterie du e-tron à 80 % en 30 minutes.

Avec son concept Mission-E, le constructeur Porsche promet une recharge rapide en 15 minutes pour 80 % de la batterie avec des chargeurs de 350 kilowatts (kW).

Cette recharge équivaldrait à 400 km sur une autonomie à pleine charge de 500 km.

Un calcul rapide fait à partir de données glanées sur le Web permet d'estimer la capacité de la batterie de la Mission-E à 81 kWh, peut-être un peu plus.

245 SÈCHE-CHEVEUX

Mais à quoi bon doit ressembler 350 kW de puissance ? Jean Gariépy, directeur au développement en électrification des transports chez Bectrol, a une image amusante pour illustrer l'ampleur d'une telle puissance. Il donnait d'ailleurs une conférence sur le sujet au récent Salon du véhicule électrique de Saint-Hyacinthe.

« Un chargeur de 350 kW équivalait à 245 séchoirs à cheveux utilisés en même temps dans un quartier résidentiel d'une superficie de 750 sur 300 mètres », illustre-t-il. « Ou à la puissance d'un [magasin] Costco. »

« En ce moment, le réseau électrique d'Hydro-Québec peut subvenir à un parc d'automobiles électriques d'un million de véhicules à domicile sans avoir à être

modifié », ajoute celui dont son entreprise travaille à implanter des BRCC pour le Circuit électrique, notamment.

Il en demeure pas moins que d'installer des chargeurs de 350 kW fait ressortir plusieurs défis techniques. Entre autres, en ce qui concerne l'empreinte au sol.

« Déjà, implanter une BRCC de 50 kW, c'est déjà complexe, imaginez une station de 350 kW. Il y a aussi l'enjeu de la manipulation de cette puissance. Vous aurez dans la main un pistolet qui a la puissance de 245 séchoirs à cheveux ou d'un Costco... »

ACCUMULATEURS

Un autre défi technique est celui de la taille de la batterie pour accumuler une telle puissance. M. Gariépy soutient qu'il pourrait être possible de donner une seconde vie à des batteries usagées. « Mais faut-il s'assurer de rassembler des batteries équivalentes, du même type en nombre suffisant. »

« Hormis toutes ces contraintes, il y a de belles opportunités dans la recharge rapide », conclut-il.



PHOTO FOURNIE PAR PORSCHE

PORSCHE CAYENNE 2019

Il faut peut-être avoir les yeux aiguisés, mais le Cayenne fait peau neuve cette année. «Il a été complètement redessiné. Seul le logo sur le capot ne l'est pas», lance à la blague Vincent Labrecque, directeur des ventes chez Centre Porsche Québec, où il a été possible de faire un court essai du VUS de Porsche. Les coups de crayon sont visibles notamment sur la calandre à l'avant, dans l'aménagement intérieur ou sur le feu arrière «monosourcil». Durant les quelques heures d'essai, on a pu constater la vivacité de véhicule qui ne se fait pas prier quand on le sollicite. En fait, ce n'est pas à ce qu'on s'attend quand on choisit cette marque allemande? Enfin, le Cayenne peut remorquer jusqu'à 3500 kilogrammes (7716 lb), ce qui n'est pas négligeable. **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX DE BASE	75 500 \$
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	84 310 \$
MOTEUR	V6 3,0 litres turbocompressé
PUISSANCE	335 ch (250 kW) entre 5300 et 6400 tr/min
COUPLE	332 lb-pi (450 N.m) entre 1340 et 5300 tr/min
TRANSMISSION	automatique à huit rapports
CONSOMMATION	11,4 l/100 km (combinée, selon Porsche)

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur lesoleil.com et dans notre application

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Encore plus de bornes de 400 volts d'ici 2019

PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec déploiera «plusieurs dizaines» de nouvelles bornes de recharge à courant continu (BRCC) de 400 volts dans les différentes régions du Québec dans les prochains mois.

C'est ce que Louis-Olivier Batty, porte-parole chez Hydro-Québec pour le Circuit électrique a affirmé lors d'une entrevue à Daniel Breton, dans une vidéo diffusée mercredi dans la page Facebook de Montréal Auto Prix.

D'ici la fin de l'année, il est prévu que deux nouveaux sites avec deux BRCC soient installés à Mascouche et à Repentigny.

Il en sera de même sur la Côte-Nord, avec deux sites de deux bornes à Sept-Îles et à Baie-Comeau. Il y aura aussi deux BRCC à Contre-cœur, près de l'autoroute 30, ainsi qu'à Stoneham. Et enfin, Val-d'Or aura une BRCC.

«Ce qu'on veut faire, c'est de réduire et de minimiser les files d'attente et on veut compléter le réseau existant où il y a des trous», explique M. Batty.

BORNES PLUS PUISSANTES

Le porte-parole ne cache pas que des bornes plus puissantes pourront être déployées à l'avenir.

«Si on regarde le site de superstation à Belœil où il y a quatre BRCC de 50 kilowatts. On pourrait le convertir en un site avec deux BRCC de 50 kW et une de 100 kW. On prévoit nos sites qui pourront suivre l'évolution de la technologie», ajoute-t-il.

MODÈLE D'AFFAIRES CHANGÉ

M. Batty confirme aussi que le Circuit électrique changera son modèle d'affaires. «Avant, on



Le Circuit électrique prévoit implanter au moins 13 nouvelles bornes rapides de recharge de 400 volts d'ici la fin de l'année. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, GENEVIÈVE GÉLINAS

avait un modèle d'affaires où on allait avec des partenaires [privés] pour installer des bornes rapides. Ceux-ci payaient 50 % de la borne, Hydro-Québec payait le reste», énumère-t-il. Il y a eu une entente différente lorsque Nissan avait contribué au réseau. La facture était divisée en trois parts égales entre le constructeur, le partenaire et la société d'État.

En raison de la loi 184, adoptée le 15 juin 2018, Hydro-Québec assumera la totalité des coûts d'installation des BRCC. «Ça va nous permettre d'accélérer le développement du réseau de bornes rapides», ajoute M. Batty.

Hydro-Québec prévoit installer jusqu'à 1600 BRCC d'ici l'horizon 2027-2028. Le réseau compte 1600 bornes dont 125 BRCC de 400 volts.

Le Circuit électrique compte 32 000 membres, alors que selon les plus récents chiffres, il y a 36 000 véhicules électriques immatriculés au Québec.

La vidéo à : bit.ly/2Q36Eau



L'initiateur du projet Art Cars Project, Alain Authier, qui est aussi directeur en développement des affaires à l'hôtel Bonne Entente, devant la Porsche 911 arborant l'œuvre de Marcel Barbeau.

— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Des tableaux roulants

PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

Quand l'art rencontre l'automobile, cela donne des projets comme Art Cars Project. Alain Authier, qui est aussi directeur en développement des affaires à l'hôtel Bonne Entente, dans Sainte-Foy, a initié un projet spécial qui fait rouler l'art sur des Porsche 911.

À l'hôtel du chemin Sainte-Foy, les visiteurs pourront voir de près la Porsche 911 Carrera 1987 aux couleurs de l'œuvre du défunt peintre Marcel Barbeau, cosignataire du *Refus global* en 1948.

«M. Barbeau avait fait son œuvre sur une maquette à l'échelle. Toutes les lignes avaient été faites avec du *tape* et il m'avait remis sa maquette. Je suis revenu avec de Montréal et je l'ai soumise à Yves Thibeault, notre peintre auto-corps», explique M. Authier.

UN DÉFI

«Au départ, on se disait que ce serait un jeu d'enfant. Cependant, Yves Thibeault s'est vite aperçu que

c'était un plus grand défi que prévu. Il ne fallait pas que les couleurs se chevauchent. Ça a été plus complexe qu'on pouvait l'imaginer.»

Toutefois, Marcel Barbeau a eu le temps de voir l'œuvre terminée avant de mourir et de la signer. «Il a pleuré en la voyant», raconte M. Authier, qui rappelle que M. Barbeau avait déjà peint une Volkswagen Beetle dans les années 1960 à New York.

UNE MACHINE À CAFÉ

Le projet a commencé dans les années 2000 avec une Porsche 911 aux couleurs du peintre Claude Le Sauter, à cause d'une machine à café.

«J'avais une machine à café d'une couleur que je n'aimais vraiment pas. Elle était brune», rappelle M. Authier. «J'avais alors pensé à demander à Claude Le Sauter de la peindre. Je l'ai contacté et lui ai demandé de peindre ma machine à café. Il me répond tout de suite : "Je ne fais pas des machines à café, je fais des tableaux." À la fin de la conversation, je lui dis que j'ai une Porsche 911 de couleur verte, comme les pommes Granny Smith.

Le même vert caractéristique que ses tableaux. Il a accroché là-dessus et aussi sur les conseils de sa fille qui lui disait que ce serait le projet le plus *flyé* qu'il aura fait.»

Le reste fait partie de l'histoire. Cette Porsche a été dévoilée au Musée national des Beaux-arts (MNBAQ) en 2006 et est maintenant propriété de la famille Desmarais. Deux autres voitures ont été ainsi peintes avec des œuvres de Jean-Pierre Lafrance et de Dominic Besner. Une cinquième est en cours avec une œuvre du peintre Marc Séguin.

«Les quatre prochaines œuvres seront faites sur des Porsche 911 neuves», spécifie M. Authier.

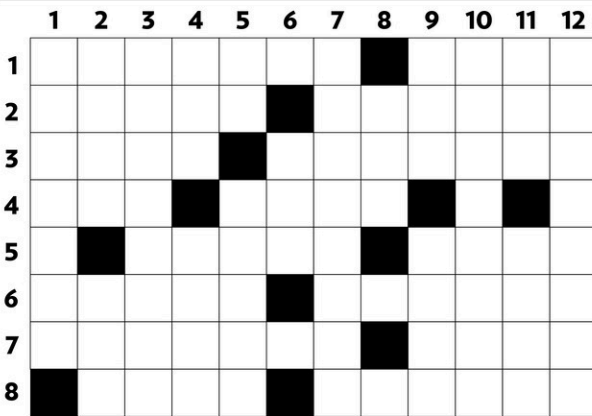
La Porsche avec l'œuvre de Marcel Barbeau est exposée à la Galerie BE à l'hôtel Bonne Entente jusqu'au printemps prochain. Sa sortie coïncide avec l'exposition *En mouvement* au MNBAQ.



VOIR

Notre vidéo dans notre application

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Qui croit en Dieu - L'ennemi juré du chien !
- 2 Retours des mêmes sons dans un poème - Diminue la durée d'un texte.
- 3 Mot par lequel se terminent les prières - Verser des larmes.
- 4 Semblable, du même genre - Canine longue et pointue des mammifères carnassiers.
- 5 C'est le contraire d'un succès - Chanteuse d'opéra célèbre.
- 6 Grillée au four ou à la broche - Mammifères carnivores qui ont un pelage tacheté de brun et qui

se nourrissent d'animaux morts.

- 7 Action de se mettre en accord - Sous les sabots d'un cheval.
- 8 Transformé en glace - Petit écureuil rayé que l'on nomme aussi tamia.

VERTICALEMENT

- 1 Ouverture du volcan par laquelle sort la lave.
- 2 Retour du même son à la fin de deux vers - Organisation non gouvernementale.
- 3 Plat composé d'oeufs battus et cuits dans une poêle.

- 4 Monnaie principale du Japon - Espace visible au-dessus de nos têtes.
- 5 Carte la plus forte - Arbre qui produit des glands.
- 6 Prairie naturelle.
- 7 Coups donnés sur la tête ou la figure avec la main ouverte.
- 8 Celui du colibri lui permet d'aller au fond des fleurs.
- 9 Qui n'est pas transformé par la cuisson - Action de provoquer en combat singulier.
- 10 Personnages féminins principaux d'une roman.
- 11 Durée écoulée depuis la naissance - En direction de.
- 12 Jeté à terre avec violence au cours d'une lutte.

SOLUTION du dernier numéro



MOTS CROISÉS

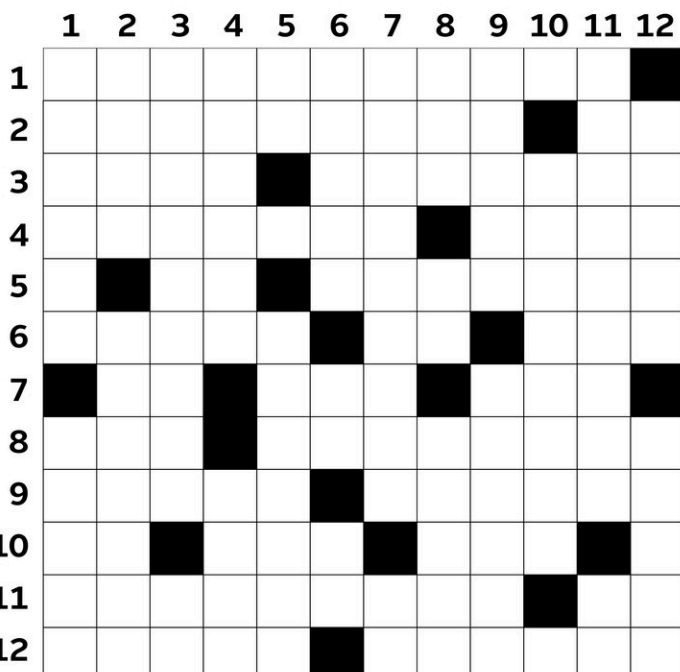
HORIZONTALEMENT

1. Ecrivain russe, auteur de *Crime et châtiment*.
2. Affaiblié - Rubidium.
3. Désavouer - Creusée par des roues.
4. Familière - Suit le jour.
5. On ne peut pas y nager - Ne sent pas la rose.
6. Roche - Te trouves dans un lieu - Amoncellement.
7. Conjonction - C'est hors de question - Sonnerie de clairon.
8. Fait tout sauter - Intermède.
9. Augmente - Petit sac.
10. Symbole d'un métal très dur et très dense - On la nourrit de force - Site de Laval.
11. Conducteur électrique appliqué sur une partie de l'organisme - Un des points collatéraux.
12. Cauchemars - Placer sur la table.

VERTICALEMENT

1. Fleuve d'Europe qui passe notamment à Vienne Budapest et Belgrade - Sucrer du lait.
2. Oublié - Relative aux fonctions intellectuelles.
3. Frangine - En ville.
4. Celui qui se sert d'un revolver - Après le mariage, avant le divorce...
5. Désigne une ou plusieurs personnes - Nouveaux.

6. Vedette - Pronom indéfini - Terminaison.
7. Manières d'agir insensées - Restes de poulet.
8. Bourgogne - A la fin d'une lettre - Difficile à plier.
9. Traverse Paris - Faire à la hâte et sans soin.
10. Couteau de poche.
11. Enervante - Dans la gamme.
12. Stupides - Liquide très volatil et inflammable.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



19 novembre 2018

MOT MYSTÈRE

LES ALPES - Un mot de 6 lettres

- AAR
- ADIGE
- ALLOS
- ARC
- ARETE
- ARVE
- AURON
- BAUGES
- BEGO
- BLANC
- BORNES
- CENIS
- CHAINE
- CIME
- COL
- DEFILE
- DENT
- ECRINS
- EIGER
- ENNS
- EOCENE
- ESTIVER
- ETRIER
- EUROPE
- FERA
- GRAVIR
- GUIL
- ISERE
- ITALIE
- LAC
- LEMAN
- LURE
- MEIJE
- MIDI

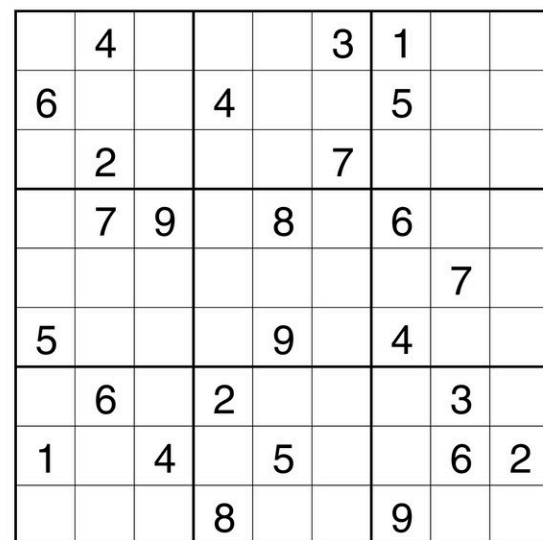


Solution du dernier numéro : PENTAGONE

19-11-2018

- | | | | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--|-----------------|
| NEVE | PENTE
PIC | ROCHER
ROSE
ROUTE
ROYA | SAVE
SERAC
SIMPLON
SKI
STATION | THOUNE
TYROL |
| OBERLAND
OISANS
ORTLER
OTZTAL | RAIDE
RAVIN
RHIN
RHONE | SALEVE
SAMOENS | TENDE | UBAYE
VOIE |

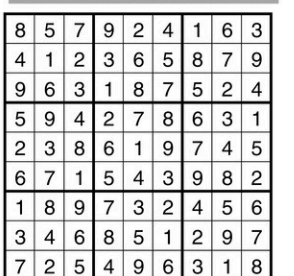
SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen 4601

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

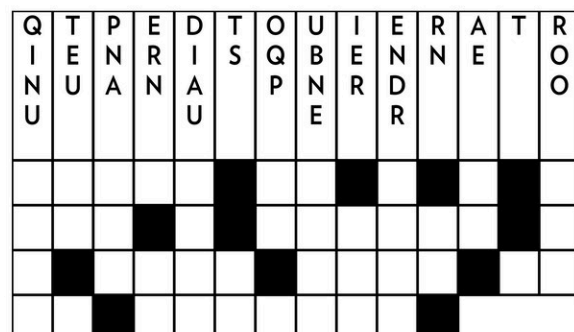
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4600

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de J. L. Laya

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

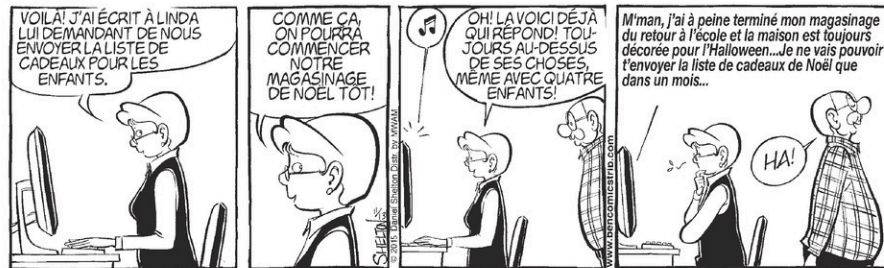
Citation de Frank Borman: Un capitalisme sans banqueroute est comme un christianisme sans enfer.

N° 5326

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 19 novembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Fiez-vous à votre intuition pour déterminer si les intentions des autres sont vraiment sérieuses. Une personne qui vous fait patienter a peut-être tout simplement peur de ne pas être à la hauteur de vos attentes et de vous décevoir. Il ne s'agit donc pas forcément d'un manque d'intérêt. Une attitude cordiale et un discours compréhensif mettront l'autre en confiance. La Lune est en Bélier!

Taureau du 20 avril au 20 mai - Un contretemps pourrait désorganiser votre programme tandis que la Lune se promène dans le Signe du Bélier! Toutefois, libre à vous de transformer un inconvénient en avantage. Si une chose n'est pas disponible, profitez-en pour concentrer vos efforts ailleurs. Si vous évitez les pièges de l'apitoiement et du ressentiment, vous pourriez finalement trouver une solution très satisfaisante.

Gémeux du 21 mai au 21 juin - Tant que la Lune se trouve en Bélier, votre voix à de bonnes chances de se faire entendre... mais dépêchez-vous, car son carré avec Pluton en Capricorne pourrait avoir un effet désorganisant en soirée, vous donnant l'impression de perdre votre motivation et votre facilité à communiquer. Face au manque d'inspiration, les loisirs culturels seront les mieux indiqués pour réalimenter votre imagination.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Qui cherche des difficultés finit toujours par en trouver. Avec le cycle de la Lune en Bélier, au carré du Cancer, vous gagnerez à ne pas essayer d'étendre votre influence au-delà de vos plates-bandes. Il est recommandé d'opter pour la plus grande simplicité aujourd'hui, même si elle vous semble un peu fade par rapport aux autres alternatives. En soirée, vous commencerez déjà à vous sentir nettement mieux...

Lion du 23 juillet au 22 août - N'écartez pas une alternative uniquement parce qu'elle vous est peu familière. Il y a une première fois pour toute chose, et vu que la Lune parcourt le Signe du Bélier, cela pourrait être aujourd'hui. Qu'est-ce qui vous empêche d'essayer quelque chose de nouveau? Votre ouverture d'esprit pourrait vous amener à effectuer un choix à la fois profitable et judicieux. Restez confiant...

Vierge du 23 août au 22 septembre - La résolution d'un problème et la disparition d'un malaise dépendent de la réévaluation de vos priorités. Assurez-vous de faire passer l'important d'abord et d'éliminer les éléments qui ne sont pas essentiels. Pour bien commencer la semaine, il serait bénéfique de vous départir de choses qui faisaient jadis partie de vous, mais qui agissent désormais comme un boulet au pied...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Étant donné que la Lune parcourt le Signe du Bélier, face à la Balance, il ne sert à rien de redouter un entretien avec une personne en position d'autorité, même si vous en appréhendez l'issue. Les autres seront enclins à écouter vos idées et à vouloir coopérer afin de les mettre en application. On pourrait même proposer de vous rendre un service alors que vous hésitez à le demander...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - En ce début de semaine, le cycle de la Lune en Bélier risque de surcharger votre horaire et de vous désorganiser. Accordez-vous le droit de reporter une affaire à plus tard. Mieux vaut travailler lentement en prenant soin de s'attarder aux détails que de bâcler un projet en cherchant à gagner du temps. Établissez vos priorités et permettez-vous de relaxer en soirée afin de vous ressourcer.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Ce qui semblait improbable il y a peu de temps est sur le point de pouvoir se réaliser. Jupiter et Mercure en Sagittaire vous permettront de commencer la semaine en renversant les rapports de force. Il s'agit de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, et surtout de conserver une attitude modeste face aux adversaires sur lesquels vous l'emporterez...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Il n'est pas réaliste de s'attendre à atteindre le succès maximal dès le départ. Certaines étapes intermédiaires sont généralement requises afin d'accéder à l'objectif ultime. D'ici là, appréciez vos progrès, même s'ils vous paraissent modestes. La patience constitue justement le défi auquel vous confronte la Lune en Bélier. Les astres en Capricorne permettront de graver un échelon.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Bien aspectée par Mercure en Sagittaire, la Lune en Bélier stimulera votre enthousiasme et votre détermination. La multiplicité d'alternatives vous placera devant l'embaras du choix, et vous aurez avantage à faire votre sélection en vous concentrant sur l'essentiel plutôt qu'en vous laissant distraire par le tape-à-l'oeil. Ne vous plaignez pas le ventre plein devant ceux qui se considèrent moins nantis que vous.

Poissons du 19 février au 20 mars - Les gens qui vous parlent sans relâche de projets qui ne semblent jamais se concrétiser seraient-ils de grands parleurs, petits faiseurs? Ceux qui sont véritablement engagés dans l'action n'éprouvent généralement pas un si grand besoin de le verbaliser. Et c'est en demeurant à l'affût de tels signes que vous pouvez écarter les mauvais candidats et choisir les bons partenaires.

LUNDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

19 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Mécanimaux	Camions/Clicbnde	RDI matin	Marina Orsini		Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Pharmachien	Downton Abbey/ Aller de l'avant	Virginie	Virginie	Temps-Paix	Temps-Paix	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Atomes crochus	Atomes crochus	Atomes crochus	FUSION OBSESSIONNELLE (2016) avec Ashley Newbrough, Tammin Sursok.			ÂMES SOEURS.COM (2016) avec William Baldwin, Stefanie Von Pfetten.		Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		CHÂTEAU DE GLACE (2009) avec Gillian Ferrier, Taylor Firth, Henry Czerny.		Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles			
TQc	(55)RobocarPoli	(25)Chuggington	Masha/Michka	LaFamille/Oui-Oui	Calinours	Tatonka/ Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Belle et Bum	Cette année-là		180 jours	Frères Kratt	Livre Jungle	Salmigondis	Argonautes	Dragons: Les rives	Cochon dingue		

19 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Discussions parents	Demain des hommes		Ruptures		Le Téléjournal		Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Occupation double Grèce	Rire et délire	Vendeurs de rêve	Je suis chef		Scorpion / Crime en famille		Le show de Rousseau	(:45) Occupation double Grèce / OD: la quotidienne	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Refuge animal	Boomerang	L'échappée / Les culottes baissées		Le jeu		TVA nouvelles		(:35) Denis Lévesque	(:35) Deux filles le matin	
TQc	La Pat'Patrouille	Conseils de famille	Génial!	Ça vaut le coût	700 grammes de vie		Cette année-là		L'heure est grave	L'indice Mc\$ween	Dans les médias		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Lunettes, juste une mise au point	Paris mystères / Partie 2		Aribert Heim, médecin du camp de Mauthausen		Habiter le monde	Des monuments	TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Douanes	Douanes	La guerre des enchères	La guerre des enchères	Villes submergées / Londres		Le cosmos dans tous ses états		Ancient Mysteries / Les prophéties de l'Apocalypse		Route en déroute	SOS Infestation	Douanes
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Capitals de Washington c. Canadiens de Montréal (D)				L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Washington vs Montréal		
VIE	De taudis à logis / Réno ou démo		C'est quoi ton plan?	Les gratteux	On efface et on recommence Partie 2 de 2		Goldwater à l'écoute		Il y a de l'amour dans l'air		Célibataires au menu	Pimp mon garage	LA MENTEUSE (2014)
SERIES+	Zoo / Oiseaux de malheur		Crimes majeurs / Sécurité infailible		Les enquêtes du NCIS / Ma fille, ma bataille		NCIS: Nouvelle-Orléans / Famille de coeur		NCIS: Los Angeles / Le sens du devoir		Élémentaire / Un fin limier / Castle		
Z	Les pires chauffards québécois		Top Gear / La Dolce vita		Les hors-la-loi du volant		Les pros du ticket	Rodéo Québec	Arrow / Tout ça pour rien		Commando Bigfoot / Les recrues		Magasin général
HISTORIA	FantomWorks / Bricklin 1975 et Corvette 1963		Fous des bolides	Fous des bolides	La malédiction d'Oak Island / Une clé des mystères		La malédiction d'Oak Island / La pièce manquante		Extraterrestres / Ceux qui sont revenus		Extraterrestres / La conspiration de Satan		Extraterrestres
ÉVASION	Ultimate Airport Dubai		Le wine show		Hotel impossible		5 étoiles	5 étoiles	Avec ou sans cash / Colombo		Bienvenue chez nous / Anna et Franck		Traqueur de mystères
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Amour du country / Guylaine Tanguay, JC Harrison.		Peter Gabriel: Back to Front - Gabriel réunit les membres d'origine du groupe pour un spectacle inoubliable.		Faire oeuvre utile		5 degrés			

Un nouveau *Frissons* pour Stéphanie Gervais

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Stéphanie Gervais s'offre un nouveau *Frissons*. L'auteure de *Jonquière* vient tout juste de publier *Le Village*, un deuxième suspense de la collection jeunesse qui effectue un retour après avoir marqué des milliers de jeunes lecteurs dans les années 90.

Quelques mois à peine après la sortie de *Route 175*, Stéphanie Gervais signe un nouveau numéro de la collection *Frissons* « sang pour sang québécois ». Après avoir bâti une première intrigue dans la Réserve faunique des Laurentides, l'auteure dirige ses nouveaux personnages dans un endroit fortement inspiré d'un autre site de la région.

« L'histoire se déroule dans un village fantôme du Lac-Saint-Jean. Les gens de la région reconnaîtront Val-Jalbert. C'est fortement inspiré de l'endroit, mais on ne l'a pas nommé, parce qu'on ne veut pas tomber dans le récit historique qui oblige à respecter certains faits », explique l'auteure.

Le Village raconte l'histoire d'Alexis, un jeune musicien de 18 ans obligé de jouer le guide touristique pour la fille de la patronne de sa mère en visite dans la région. « La jeune fille s'intéresse au Village fantôme. Elle est un peu étrange et elle a des idées bien précises. Ils se rendent camper au Village fantôme et à partir de là, ça brasse », raconte l'auteure sans rien dévoiler de l'intrigue.

L'histoire de *Le Village* a commencé à germer dans l'esprit de Stéphanie Gervais avant même l'apparition de *Route 175* sur les tablettes. « J'ai rapidement eu l'idée pour un deuxième *Frissons*. Quand j'ai remis le premier livre, j'ai eu le "go" pour le deuxième. Ça faisait déjà des mois que j'y songeais. Je pense à mes histoires longtemps à l'avance, mais quand je me mets à écrire, tout se fait rapidement. »

L'auteure a déjà amorcé l'écriture d'un troisième roman *Frissons* dont l'histoire se déroule elle aussi dans la région. « Il devrait paraître l'été prochain. L'histoire se passe cette fois sur le fjord du Saguenay. Ça se passe sur l'eau, lors d'une excursion en kayak. »

La collaboration entre Stéphanie Gervais et Les Éditions Héritage est fructueuse. *Route 175*, d'abord imprimé en 3000 copies, sort tout juste de réimpression.

« Ça ne fait que quelques mois qu'il est sur les tablettes. Je suis vraiment

contente », souligne l'auteure qui a pu mesurer l'intérêt pour son livre lors de son passage au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Ça tellement bien fonctionné que j'ai manqué de livres. *Route 175* est super bien reçu. Les jeunes de la région aiment que l'action se passe ici. »

Ses livres s'adressent à des lecteurs de 10 ans et plus, mais son lectorat est beaucoup plus large.

Le Village est disponible depuis quelques jours seulement, mais plusieurs lecteurs ont déjà manifesté leur satisfaction à l'auteure.

« Les gens m'écrivent qu'ils l'ont

encore plus aimé que le premier », affirme-t-elle.

D'autres auteurs québécois pourraient écrire de nouveaux *Frissons* prochainement. Pour sa part, Stéphanie Gervais espère poursuivre sa collaboration avec la collection.

« J'adore écrire des *Frissons*. J'adore l'intrigue, créer des suspenses. C'est vraiment dans mon univers. Tant que la maison d'édition sera d'accord, moi je vais continuer. J'aime ce public et j'ai tellement d'idées. J'en ai trois ou quatre autres qui me trottent dans la tête. C'est sans fin »,

assure celle qui a aussi d'autres projets en parallèle.

Le sixième tome de la collection *Olivier et Magalie* destinée aux enfants sortira après les Fêtes. Elle travaille également sur deux autres livres de la collection qui sortiront au printemps. « Écrire des livres, c'est environ 5% de ma vie pour le moment. Mais c'est tellement ma passion », souligne la maman de trois enfants qui espère s'y consacrer pleinement un jour. En attendant, elle possède toujours son entreprise de rédaction et poursuit l'enseignement, même si c'est à raison de quelques heures par semaine seulement.



Stéphanie Gervais lance *Le Village*, son deuxième roman de la collection *Frissons*. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Petites Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

CABINET COMPTABLE

À VENDRE

- Établi depuis 1993
- Facturation 70,000 \$
- Clientèle bien ciblée

Contactez : info.11@videotron.ca

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

2 1/2, ch./écl., eau chaude, semi-meublé, entrée privée, stat. 475\$, Libre, 418 543-2362

4 1/2 Chicoutimi-Nord, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 615\$ 418-540-0496.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

1 mois gratuit

3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio

Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4 1/2, 5 1/2, près centre d'achats. libres. 520\$-570\$, 514-247-1722

ARVIDA 3 1/2, ch./écl., meublé, déneigé, près des services, 460\$, libre. 418 548-2421.

CHICOUTIMI, 3 1/2, Rivière Du Moulin, rénové non-fum., idéal pers. seule 490\$ ch./écl., idéal 50 ans et +, libre, 418 290-7397

CHICOUTIMI 4 1/2, 460\$ s/bain rénové, non ch. ni écl., libre imm. 418 690-2936

CHICOUTIMI-NORD, 644 Cabot 3 1/2 550\$, ch./écl., sécurisé, appareils incl., idéal retraité ou semi-retraité, bouton panique, disponible, 418 696-4360, 418 817-6792.

JONQUIÈRE 3 1/2, 850\$, ch. écl., meublé, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE grand 3 1/2, ch./écl., semi-meublé, près des services 485\$/mois, libre 1er déc. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE, grand 5 1/2, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685\$, ch.et écl., 418-547-2035

KÉNOGAMI, 3 1/2, refait à neuf, demi s/sol, non-fum., idéal 50 et +, 525\$, non ch., non écl., eau ch. incl., 418-547-4337

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie
Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
Tél. : 418 973-4839.

PATTY : belle madame, reçoit et se déplace,
endroit propre et discret. 418-812-9699.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace.
Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde.
Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçoit à
Alma et me déplace partout ♥ 581 235-6707.

SHIRLEY «SYLVIANE»
Tél.:418-542-7472

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Aide ménagère/gardiennne d'enfant, temp partiel,
4 matins par semaine de 7h à 11h, exp. avec enfant
et base en cuisine. 418-262-8702

Avant le 21 novembre recherche 19 personnes
désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours
(formulé par des médecins, réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CONCIERGE demandé(e) au Bar La Chandelle,
418 812-2167 Marie-Claude .

EMPLOYÉ(E) demandé(e) env. 22 1/2h/sem,
partiel, poste au service à la clientèle et prendre
soins des chiens. Info : 418-698-0822

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

CHICOUTIMI-NORD
(125 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage):
achat à bon prix, état de marche ou non et
dites bye bazou (100\$ et plus). Marc,
418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes
grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre
vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:
418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h,
13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et
camions pour pièces. Payons comptant.
Permis SAAQ. Gilbert Autos inc.
Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste
choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces
dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs,
congélateurs tombeaux, petit poêle
24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, mérisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 100\$ la corde, 581-306-2430



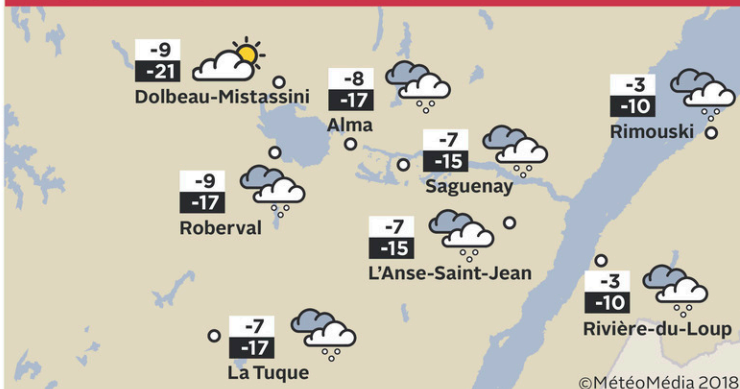
LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -10
Min. -16
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Jeudi
Max. -11
Min. -16
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 30 km/h

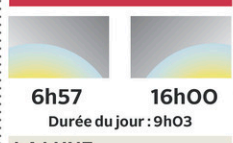
Mercredi
Max. -8
Min. -15
Quelques flocons
Précipitations : 70 %
Vents de l'est 18 km/h

Vendredi
Max. -9
Min. -11
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

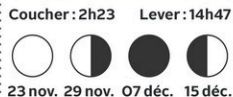
AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-3	-11
Chibougamau	Variable	-14	-23
Gaspé	Ave neige	-2	-11
Gatineau	Ave neige	1	-8
Îles-de-la-Mad.	Neige fond	2	1
Maniwaki	Ave neige	-4	-10
Montréal	Ave neige	2	-9
Mont-Tremblant	Ave neige	-2	-11
Québec	Ave neige	-2	-9
Rimouski	Ave neige	-3	-10
Sept-Îles	Ave neige	-4	-14
Sherbrooke	Ave neige	1	-8
Tadoussac	Nuageux	-4	-12
Thetford Mines	Ave neige	-1	-11
Trois-Rivières	Ave neige	-1	-11
Val-d'Or	Variable	-12	-21

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

	La Baie	Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h58	1,3	0h01	3,7
12h10	4,2	6h58	1,1
18h27	1,2	12h29	3,9
		19h27	1

LE VENT

Vents Ouest à 18 km/h



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean informe les citoyens que l'assemblée publique du conseil d'administration qui devait se tenir **le mercredi 21 novembre à compter de 11 h 30 à Alma a été annulée**. La prochaine assemblée publique aura lieu **le mercredi 5 décembre à compter de 15 h 30 à l'hôtel de ville de Saint-Félicien**.

Donné à Alma, ce 19^e jour de novembre de l'an deux mille dix-huit (2018).

Guy Ouellet, directeur général
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

RETOUR AU BOULOT MARDI

Fin du conflit de travail au Groupe Pages jaunes

Presse canadienne

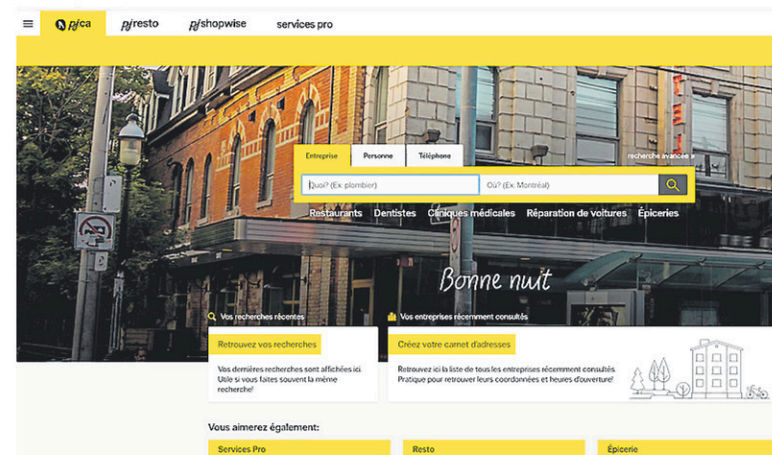
Le conflit de travail au Groupe Pages Jaunes est terminé : les employés de vente syndiqués ont ratifié dimanche une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans et seront de retour au bercail dès mardi, ont annoncé l'entreprise et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Dans un communiqué de presse publié en début de soirée, la FTQ a indiqué que 65 pour cent des membres présents lors de l'assemblée générale à Laval s'étaient prononcés en faveur des dernières offres de la direction.

La FTQ dit que l'exécutif avait recommandé de voter pour les offres à cause de « l'intransigeance de l'employeur et des difficultés financières de l'entreprise ».

Selon la directrice exécutive du Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB) affilié à la FTQ, Kateri Lefebvre, les options des syndiqués « devenaient limitées ».

« Plus le temps avançait et plus la perspective d'un point de non-retour s'approchait. Bien entendu des reculs marqués des conditions de travail ont dû être



L'entente a été acceptée à 65%. — CAPTURE D'ÉCRAN

concedés. Cela dit, nous estimons que les bases permettant la survie de l'entreprise sont jetées et ce, tout en conservant des garanties fondamentales quant à la rémunération des représentants aux ventes », a-t-elle commenté.

De son côté, la direction des Pages Jaunes s'est réjouie de la décision des syndiqués. « Non seulement cette nouvelle entente nous donne la flexibilité nécessaire pour opérer dans un marché hautement concurrentiel, mais elle nous permet de rémunérer nos équipes de vente en fonction de leurs performances exceptionnelles, de leur capacité à générer des revenus pour

la Société et de leur rôle dans le succès de nos clients », a déclaré le président et chef de la direction de l'entreprise, David Eckert.

Aucune des parties n'a dévoilé les modalités salariales de l'entente.

La direction de Pages jaunes avait tout d'abord décrété un lock-out de ces 130 travailleurs, le 10 septembre, disant constater une impasse dans les négociations en vue du renouvellement de la convention collective.

À leur tour, ces représentants commerciaux ont déclenché la grève, la semaine suivante, pour dénoncer le lock-out de l'employeur.

Au début de la grève, M^{me} Lefebvre avait précisé que plusieurs points étaient en litige, notamment la rémunération. Ces représentants touchent un salaire de base et des commissions, qui sont négociés. De même le « plancher d'affectation » est en litige, à savoir le nombre de dossiers à traiter par les employés. Les deux parties se sont ensuite retrouvées en conciliation.

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

Québec MAX 01 04 19 23 31 32 33 COMPL. (C) 34
7 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 \$ (PARTAGEABLE)

03 04 12 13 18 27 38	13 17 19 23 36 40 46
01 02 08 11 27 36 40	13 19 22 24 34 37 44
04 10 13 28 29 30 41	14 16 17 18 20 34 43
04 10 13 19 23 27 46	(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com

TOUT-RIEN 01 03 04 06 07 08
11 18 19 21 23 24

LaMini 580979 **ebanco** 03 05 06 09 17 25 29 30 36 38
39 43 49 50 53 63 65 66 67 68 **Extra** 8617520

Celebration 2019
Vous pourriez devenir millionnaire en direct à la télé!
5 PARTICIPATIONS TÉLÉ SUPPLÉMENTAIRES À GAGNER.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018**

LOTTO 649 05 17 18 27 compl. 34 44 45
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) Gros lot de 2 000 000 \$ chaque tirage

Québec 49 07 08 14 36 compl. 32 37 38

TOUT-RIEN 01 04 06 08 09 12
13 14 16 17 20 22 **Extra** 3685361

POKER 3 4 5 7 8 Quotidienne 211 3095 41928

Sprinto 04 07 21 35 48

ebanco 03 06 13 16 28 29 30 31 32 34
35 36 38 40 41 45 47 49 67 68 **Turbo x1**

LOTTO-D 5 1 2 5 2 6 5 2

Astro Jour - Mois - Année - Signe | **Triplex**
16 OCTOBRE 64 SAGITTAIRE | 20 21 27 35 36

Grande VIE
La loterie Grande Vie. 1 000 \$ par jour à vie!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Ville de Saguenay **Avis public**

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 13 novembre 2018, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté le projet suivant :

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 2080, RUE NEUVILLE, JONQUIÈRE - ANNIE DUBOIS - PPC-89 (ID-13061).

Ce projet est disponible, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, rue Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière, au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce projet, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5^e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de ce projet au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de ce projet.

SAGUENAY, le 19 novembre 2018.
L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

Ville de Saguenay **Avis public**

Le 10 octobre 2018, le conseil d'arrondissement de La Baie a adopté le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-133 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (SENTIER DE L'ÉBOULIS) (ARS-1151).

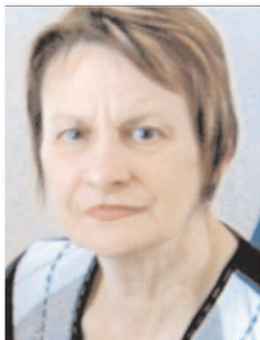
Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ce règlement.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement est réputé conforme et il est entré en vigueur rétroactivement au 15 novembre 2018.

SAGUENAY, le 19 novembre 2018.
L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (MME DORIS)

Le 16 novembre 2018, est décédée au CHSLD, Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 65 ans et 6 mois, Mme Doris Bilodeau, épouse de M. Gabriel Lavoie, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Juliette Bélanger et de feu M. Ernest Bilodeau. La famille accueillera les parents et ami(e)s le lundi 19 novembre 2018, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mardi 20 novembre 2018, de 9 h à 10 h 45, à

**L'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le mardi 20 novembre 2018 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Gabriel Lavoie; ses enfants: Nicolas et Véronique Lavoie; sa petite-fille Élodie.

Elle était la soeur de Bruno Bilodeau (Guylaine Potvin) et Linda.

Elle était la belle-soeur de: Lisette Villeneuve (Raymond Boily), Réal (Jeannine Thivièrge) et Ghislain, Roger, Francine, Noël Jacquelin, Vital, feu Ginette Lavoie, feu Louise Lavoie et Huguette Lavoie. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du centre d'hébergement St-François pour leur professionnalisme et les bons soins prodigués à Mme Bilodeau. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (M. FLORENT)

Le 15 novembre 2018, est décédé entouré de l'amour des siens, à la Maison Soli-Can d'Alma, à l'âge de 68 ans et 7 mois, M. Florent Fortin, époux de Mme Suzie Fortin, demeurant rue Gagné, Larouche. La famille accueillera parents et amis à la **salle communautaire de Larouche**

**610, rue Lévesque
Larouche**

le mardi 20 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 21 novembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 11 h à l'église St-Gérard-Magella. Les cendres de M. Florent Fortin seront inhumées, ultérieurement, au cimetière de Larouche.

Il était le fils de feu Mme Marie-Rose Morin et de feu M. Philippe Fortin.

Outre son épouse, Mme Suzie Fortin, il laisse dans le deuil ses enfants: Karine (Pierre Larouche), Mélanie (Martin Bouchard), Jean-Philip (Marie-Christine Perron); ses petits-enfants: Marie-Michèle, Jérémy, Anabelle, Zachary, Raphaëlle, Justine, Elliot; ses frères et soeurs: Roger Fortin (Germaine Girard), Monique (Conrad Tremblay), Ginette (André Brisson), Raynald (Diane Pedneault), Jean-Noël, Christine (Camil St-Pierre), Florence, Guylaine (Vital Bouchard), Mimi, Serge (Johanne Lalancette), Janyck; ses beaux-frères et belles-soeurs: Francine Fortin (Yvon Bédard), Claudette (Jean-Marie Bouchard), Nicol (Mona Gagné), Mario (Anne Bernier), Gervais, Guylaine. Il était aussi le beau-frère de: feu Chantale (Rodrigue Tremblay (feu Raymonde Deschênes, Olivette Côté)), feu Dominique. Il laisse également dans le deuil les enfants de Marie-Christine et Pierre ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Soli-Can.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHER (M. LOUIS-MARIE)

Le 15 novembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 93 ans, M. Louis-Marie Boucher, époux de Mme Marie-Josèphe Potvin, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Yvonne Gauthier et de feu M. Oscar Boucher. La famille accueillera les parents et ami(e)s, le lundi 19 novembre 2018, de 10 h à 13 h 45 à

**L'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi**

Les funérailles auront lieu le lundi 19 novembre 2018 à 14 h à l'église Sainte-Anne. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium Ste-Claire.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Marie-Josèphe Potvin.

Il était le père de: Luc Boucher (Lucie Tremblay), Louise (Henri Pedneault), Jeanne, Sylvie (Bernard Boudreau), Jules (Isabelle St-Gelais), Camille (Bruno Perron), Dominic (Nathalie Tremblay) et feu Richard. Il était le grand-père de: Nathalie (Benoit Harvey), Olivier (Marilyn Boivin), Marie-Hélène, Alexandre (Fanny Cayer) et Mathieu. Il était l'arrière-grand-père de: Laurence, Élizabeth, Vincent et Jérôme. Il était le frère de: feu Charles-Aimé Boucher (feu Pierrette Aubin), feu Pâquerette (feu Roland Gauthier), feu Camille (feu Yvan Boulianne), feu Rosaire, Claudette Tremblay (feu Marcel Potvin). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Potvin, de nombreux neveux et nièces, parents et ami (e)s.

La famille tient à remercier le personnel du CHSLD de la Colline pour les bons soins prodigués à M. Boucher. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. PIERRE)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 15 novembre 2018, à l'âge de 60 ans et 3 mois, M. Pierre Gagné, époux de Mme Guylaine Perron, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Gérard-Magella Gagné et de feu Mme Marie-Paule Fournier. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**

le lundi 19 novembre 2018 à compter de 9 h. Le service funéraire aura lieu le lundi 19 novembre 2018 à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Guylaine Perron, il laisse ses enfants: Stéphanie Gagné (David Lalancette), Jessika Bolduc, Keven Gagné (Rebeka Barbeau) et Sébastien Gagné (Catherine Mercier); ses petits-enfants: Marie-Pierre, Julie, Billy, Mathieu et Lily-Rose ainsi que son arrière-petit-fils Aeden.

Il était le frère de: Louise (Mario Boivin), Micheline, France (Robert Larouche) et Chantale (feu Jacques Dufour); le gendre de: M. Lucien Perron et Mme Graziella Asselin; le beau-frère de: Michel Perron (Fabienne Thériège), Guy Perron et Sylvain Perron (Joanie Bouchard). Également, il laisse les enfants de Mme Guylaine Perron: Karine Dufour (Philippe Plourde), Ken Dufour (Mélanie Simard), Julie Dufour et Mélanie Dufour (Simon Poirier); ses petits-enfants: Livia, Loralie, Jakob, Louka, Lexie, Élie, Zack, Sophie et Amélie; ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121

www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DUPERRÉ (M. MAURICE)

Le 17 novembre 2018, est décédé au Centre d'hébergement Des Pensées, à l'âge de 82 ans et 11 mois, M. Maurice Duperré, époux de Mme Jeannine Bergeron, demeurant au Centre d'hébergement Des Pensées, autrefois rue de Courcelles, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le mardi 20 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 21 novembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 11 h à l'église St-Raphaël.

Il était le fils de feu Mme Blanche Brassard et de feu M. Pierre Duperré.

Outre son épouse, Mme Jeannine Bergeron, il laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Duperré (Denis Lamoureux), Sylvain (Sandra Corneau), Annie (Sylvain Pageau); ses petits-enfants: Mathieu (Raphaëlle), Cédric, Élodie (Arnaud); son frère Normand Duperré (Francine St-Pierre). Il était aussi le frère de feu Réal Duperré (feu Michèle Michaud), feu André (feu Éliette Pageau), feu Jean-Guy (Colette Girard); le beau-frère de: Rachelle Bergeron (Réal Boily), feu Olivier (Micheline Bergeron), Huguette (Guy Gagnon). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre d'hébergement Des Pensées pour les bons soins prodigués à M. Maurice Duperré. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GRENIER (M. MARCEL)

Le 15 novembre 2018, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 85 ans et 5 mois, M. Marcel Grenier, époux de Mme Moïsette Émond, demeurant rue St-Régis, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville, Arvida (ancienne gare)**

le vendredi 23 novembre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 24 novembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2018 à 11 h à l'église St-Philippe. Les cendres de M. Marcel Grenier seront inhumées, ultérieurement, au cimetière St-Cyriaque. Il était le fils de feu Mme Marie-Blanche Brassard et de feu M. Joseph Grenier. Il laisse dans le deuil son fils Ghislain Grenier; sa petite-fille Mélina; son frère et sa soeur: Noël Grenier (Magella Gagnon), Gisèle (feu Gaston Fradette). Il était aussi le frère de: feu Gilberte Grenier (feu Georges Belley), feu Rita (feu Louis Perron), feu Henri (Marguerite Villeneuve), feu Albert (Marianne Émond); le beau-frère de: feu Jean-Émond, feu Georges, feu Fernand, feu Lucien, Marcelle (feu Yvan Fortin), feu Ghislaine (feu Rosaire Simard), feu Marianne, feu Jeanne-Mance. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LAFRANCE (MME GHISLAINE GAGNON)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à sa résidence, le 10 novembre 2018, à l'âge de 83 ans et 8 mois, Mme Ghislaine Gagnon, épouse de M. Siméon Lafrance, demeurant à Saint-Jérôme, Laurentides. Elle était la fille de feu M. Alcide Gagnon et de feu Mme Victorine Paradis. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 23 novembre 2018 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 24 novembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son époux M. Siméon Lafrance, elle laisse sa fille unique Hélène (Réjean Hudon); ses deux petites-filles adorées: Joannie Privé (Han Chou) et Amélie Privé (Thomas Brandon); son arrière-petite-fille Charlotte Chou-Privé; un petit bébé à venir ainsi que le père de ses petites-filles, Guy Privé.

Elle était la soeur de: feu Jean-Guy (Ghislaine Langlois), Ginette (Gérald Fraser), Huguette (feu Martin Lamontagne) et Clément (Ginette Pépin); la belle-soeur de: feu Noëlla Lafrance (feu Adrien Rousseau), Aimé Lafrance (Jeannine Coulombe), feu Simonne Lafrance, Estelle Lafrance (feu Donald Auger, feu Bud Selig), Gérard Lafrance (feu Diane Bendo), Clément Lafrance (Jeanne-Mance St-Onge), Obéline Lafrance (Aimé Despins), Ginette Lafrance (Serge Pin) et Richard Lafrance (Hélène Ouimet). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

SARRAZIN (M. NORMAND)

Le 17 novembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 69 ans et 1 mois, M. Normand Sarrazin, conjoint de Mme Diane Paradis, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Rose-Hélène Masse et de feu M. Rodrigue Sarrazin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 20 novembre 2018, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi 21 novembre 2018, de 9 h à 11 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre sa conjointe Mme Diane Paradis, il laisse dans le deuil les enfants de sa conjointe: Claudine (Jérôme Carette), Sara (Carl Fleury), Mathieu (Anne-Marie Belzil), Laura-Emmanuelle (Jonathan Houle); et les petits-enfants: Léanne, Florence, Anaëlle, Mathilde, Alicia, Louis, Clara, Estelle et Henri. Il était le frère de: Denis Sarrazin (Jocelyne Cataford), feu Aline et Nicole (Raymond Bernard). Il était le beau-frère de: Laurent Paradis (Ghislaine Fortin), Brigitte (feu Gaston Fortin, Magella Émond), Gabriel (Ama Ines N Diakon), René (Denise Côté), Joseph (Monique Lemelin), Jeanne-Mance, Michel (Ginette Gagnon), Lisette (Alain Bargiel), Françoise (Martin Deschênes), Jean-Claude (Lynda Tremblay), feu Jacynthe, Bernard (Isabelle Gendron), Céline (Denis Bourque) et Hélène (Sylvain Beaulieu). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à M. Sarrazin. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

Mc NICOLL (MME JACQUELINE CÔTÉ)

Le 16 novembre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 94 ans et 3 mois, Mme Jacqueline Côté (Mc Nicoll), épouse de feu M. Philippe Mc Nicoll, demeurant au Centre d'hébergement Ste-Marie. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 23 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 24 novembre 2018 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2018 à 13 h à l'église St-Raphaël. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Jacqueline Côté et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Cécile Duchesne et de feu M. Médard Côté. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude Mc Nicoll (Élaine Lemieux), Édith (Ghislain Tremblay), Erroll, Linda (Yves Brassard), André (Guylaine Chevarie). Elle était aussi la mère de feu Jocelyn Mc Nicoll (Micheline Lalancette); la grand-mère de: Christian, Annie, Frédéric, Karine, Éric, Vanessa, Bryan, Jill, Jean-Philippe, Mélissa, feu Martin, Josée, Cindy, Christine; l'arrière-grand-mère de: Malika, Emmy, Hugo, Mégane, Gabrielle, Simon, Malacky, Maélie, Éloi, Élianne, Cassy, Elsa, Laya-Jade, Ann-Jali, Juliette, Maxime, Thomas, Arielle; la soeur de: feu Jean-Charles Côté (feu Henriette Gilbert), feu Léonce (feu Flore Barrette), feu Romain (Gisèle Leclerc (Gérard Tremblay)), Edmond-Louis (Jacqueline Dufour), Huguette (feu Yves Savard), Diane (Gilles Gagnon); la belle-soeur de: Rita Mc Nicoll (feu René Jean), Gertrude (feu René Boudreault). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre d'hébergement Ste-Marie pour les bons soins prodigués à Mme Jacqueline Côté. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Centre l'Escal de Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsg.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

SASSEVILLE (M. GÉRARD)

Le 15 novembre 2018, est décédé au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 95 ans et 4 mois, M. Gérard Sasseville, époux de Mme Madeleine Lajoie, demeurant rue de Grenoble, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 19 novembre 2018 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le lundi 19 novembre 2018 à 15 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Gérard Sasseville et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière La Souvenance.

Il était le fils de feu Mme Paméla Bolduc et de feu M. Joseph Sasseville. Outre son épouse, Mme Madeleine Lajoie, il laisse dans le deuil ses filles: Hélène Sasseville (Pierre Racine), Johanne (Alain Côté), Lucie (Jacques Gobeil); ses petits-fils François, Bruno, Guillaume; son frère et ses sœurs: Marie-Ange Sasseville (feu Roland Côté), Suzanne (Bertrand Bouchard), Richard (Jocelyne Tremblay). Il était aussi le frère de: feu Juliette Sasseville (feu Roland Potvin), feu Rosaire (feu Fernande Beaulieu), feu Arthur (Antoinette Paradis), feu Antoine (feu Maude Lauzier); le beau-frère de: feu Gilberte Lajoie, Gabriel (feu Liliane Gaudet), feu Yolande, Denise, feu Jean-Claude, Paul-André (Colette Belley), Félix (feu Rita Belle-Isle), Jacqueline, Simon Pierre (Linda Ouellet), Michel, feu Nicole, feu Louise. Il laisse également dans le deuil M. Alain Coulombe, Mme Huguette Néron et leurs enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Nous désirons remercier infiniment les membres du personnel soignant du Centre d'hébergement des Pensées pour leur approche humaine, pour toute l'attention et les soins dont M. Gérard Sasseville a grandement bénéficié. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer.

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. ROGER)

Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, le 16 novembre 2018, à l'âge de 88 ans et 4 mois, M. Roger Ouellet, époux de Mme Éva Simard, demeurant à Dolbeau-Mistassini. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le jeudi 22 novembre 2018 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 10 h 30 à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Éva Simard, il laisse ses enfants: feu Denis, Ginette (Rémi Lamothe) et Michel (Guylaine Tremblay); ses petits-enfants: David Lamothe (Julie Frigon), Valérie Lamothe (Sébastien Grondin) et Alexandre Lamothe ainsi que ses 4 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Lisette Ouellet, feu Marcel Ouellet (feu Fernande Desrosiers) et feu Nicole Ouellet; le beau-frère de: Fernande Simard (Lawrence Gagnon), feu Raymond Simard (feu Jeanette Boudreault), Fernand Simard (Jeanne-Mance Gaudreault), Magella Simard (Lucette Dion), Marie-Paule Simard (feu Henri Blais), Gisèle Simard (Gaston Tremblay), Lévis Simard (Pauline Dion), feu Antoinette Simard (feu Claude Ricard), Edith Simard (Laurent Bernier), Lucie Simard et Léger Simard (Carole Brassard). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000 boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254 et/ou à la Maison Colombe-Veilleux, 1832 boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. ROSAIRE)

Le 16 novembre 2018, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 89 ans et 8 mois, M. Rosaire Simard, fils de feu M. Anicet Simard et de feu dame Marie-Luce Boily, époux de dame Ange-Marie Côté, demeurant à Alma, autrefois de St-Nazaire. La famille recevra les condoléances le mardi 20 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 21 novembre 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord, Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le mercredi 21 novembre 2018 à 10 h 30, à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean. M. Simard sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean.

Outre son épouse, dame Ange-Marie Côté, il laisse dans le deuil ses enfants: Linda Simard (Daniel Cloutier), Hélène (Jean-Rock Simard), Jean-Pierre (Catherine Laprise) et Chantal (Annie Fortin); ses petits-enfants: Jean-Sébastien, Anne-Sophie, Charles-Olivier, Philippe, Geneviève, et Christophe. Il était le frère de: feu Lauréat Simard (Paula Bouchard), feu Georges-Émile (Brigitte Laprise), feu Joseph-Charles (Rosette Gauthier), feu Auguste (Pierrette Maril), Gérard (Marie-France Pilote), feu Laurent, Simone (feu Rock Fortin), Jeannine (feu Louis-Georges Tremblay), Madeleine (feu Gaston Larouche), Desneiges (feu Claude Fortin), Réal (Carole Larouche) et feu Yvon (Ghislaine Tremblay). Il était le beau-frère de: Jeanna Côté (feu Guy Martel), feu Céline (Robert Gagnon), Andrée (Claude Dion) et Charlotte (Paul Bergeron). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à l'Oasis des Bâtitisseurs, 159 1ère rue sud, St-Nazaire, Québec, G0W 2V0. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Rosaire Simard, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

RAPIDO

Bénévoles honorés

Le Banquet du Temple de la renommée du baseball québécois RDS a eu lieu samedi, au Château Mont-Sainte-Anne. Dans le cadre de cette soirée, plusieurs personnes ont été récompensées pour leur implication et leur apport au baseball dans la province. La soirée était également l'occasion d'introduire les trois nouveaux membres au Temple de la renommée, soit Richard Gladu, Mario Morissette et Claude Pelletier. Au chapitre des honneurs individuels, Kevin Gauthier a mérité le Prix Louis-Philippe-Grenier décerné au bénéficiaire de l'année pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autre part, lors du Gala Méritas des jeunes RDS, une trentaine de joueurs, d'entraîneurs, de marqueurs et d'arbitres ont été récompensés pour la saison qui vient de se terminer. En Rallye Cap, Olivier Paré a mérité l'honneur pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, les finalistes de la région dans quatre catégories n'ont pas été choisis. Ainsi, dans la classe équipe mineure AA, les Associés de Laval ont été préférés aux Voyageurs bantam AA de Saguenay (champions de la saison régulière et des séries). Pour l'entraîneur AA de l'année, Pascal Saint-Pierre de l'Estrie a été préféré à Bob Desjardins (Voyageurs bantam AA). En moustique A, l'honneur est allé à Édouard Tousignant (Estrie). Charles-Ely Lavigne (Saguenay) était finaliste. Enfin, dans la catégorie marqueur associatif, Lauriane Choinière (Richelieu-Yamaska) a été l'heureuse élue. Rosalie Girard (Saguenay) était finaliste. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Coupe Grey: Calgary vs Ottawa

CALGARY - Les Stampeders de Calgary participeront au match de la Coupe Grey pour une troisième année d'affilée, à la suite d'une victoire de 22-14 face aux Blue Bombers de Winnipeg, dimanche, en finale de la section Ouest. Eric Rogers a capté trois passes de touché pour les Stampeders, dont une sur un jeu de 10 verges tard au quatrième quart confirmant la victoire des siens. Lors de la 106^e édition du match de la Coupe Grey, dimanche prochain à Edmonton, les Stampeders affronteront le Rouge et Noir d'Ottawa, qui a vaincu les Tiger-Cats de Hamilton 46-27 en finale de l'Est. Le Rouge et Noir espérera soulever la coupe Grey pour une deuxième fois en trois ans, après avoir vaincu les Stampeders pour gagner le championnat en 2016. **PRESSE CANADIENNE**

DJOKOVIC S'INCLINE EN FINALES DE L'ATP

Zverev en deux manches

Associated Press

LONDRES — Alexander Zverev a surpris Novak Djokovic et a remporté le titre le plus important de sa carrière en s'imposant 6-4, 6-3, dimanche, lors des Finales de l'ATP.

Âgé de 21 ans, Zverev est devenu le plus jeune champion du tournoi de fin de saison depuis le premier des cinq triomphes de Djokovic il y a une décennie. Il est aussi le premier Allemand à gagner ce tournoi depuis 1995.

Djokovic, no 1 mondial, tentait d'égaliser le record de Roger Federer de six couronnes aux Finales de l'ATP, mais il a plutôt connu le même sort que la légende suisse, qui avait perdu contre Zverev lors des demi-finales à l'O2 Arena.

«J'ai maintenant un titre (du tournoi de fin de saison) et il en a cinq, a noté Zverev en voulant éviter les comparaisons avec le Serbe. Il a peut-être 148 titres de plus que moi en carrière. J'espère avoir une aussi belle carrière, mais il ne faut pas s'emporter.»

Invincible au service, Djokovic n'avait pas été victime d'un seul bris avant la finale. Zverev y est parvenu une fois en première manche et trois fois en deuxième manche, mettant fin à la rencontre avec un coup gagnant du revers le long de la ligne.

«Il y a des similarités au niveau des trajectoires de nos carrières, a reconnu Djokovic. J'espère qu'il me surpassera un jour.»

Djokovic avait perdu seulement deux de ses 37 derniers matchs, mais

il a été le premier à craquer sous la pression. Il a commis deux erreurs consécutives pour offrir une chance de servir pour la manche à Zverev à 5-4.

La foule a bruyamment encouragé Zverev quand il s'est rendu à la ligne de service et il a semblé se nourrir de cette énergie. Il a réussi trois as d'affilée pour s'offrir trois balles de manche. Il a profité de sa deuxième occasion, quand Djokovic a envoyé un coup droit un peu trop loin.

«J'ai commis beaucoup trop de fautes directes, a admis Djokovic. À partir de 4-4 en première manche, je n'ai vraiment pas bien joué.»

Zverev a aussi trouvé le moyen de venir à bout de Djokovic lors des longs échanges, un aspect du jeu qui fait habituellement la force du détenteur de 14 titres du Grand Chelem. Un échange de 26 coups lors du premier jeu de la deuxième manche a permis à Zverev d'obtenir une balle de bris. Même si Djokovic l'a sauvée, Zverev s'est repris quelques instants plus tard au terme d'un autre long échange.

Avec la victoire la plus importante de sa carrière à sa portée, Zverev a démontré quelques signes de nervosité. Même s'il est le seul joueur actif autre que Djokovic, Federer, Rafael Nadal et Andy Murray à avoir au moins trois titres de la série Masters à son palmarès, le jeune Allemand a atteint une seule fois les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Deux doubles fautes et deux fautes sur des revers ont permis à Djokovic de briser le service de Zverev. Cependant, Zverev a à son tour riposté,



Âgé de 21 ans, Alexander Zverev est devenu le plus jeune champion du tournoi de fin de saison depuis le premier des cinq triomphes de Djokovic il y a une décennie. — PHOTO AP, TIM IRELAND

brisant une autre fois le service de Djokovic au terme d'un échange de 28 coups. «J'ai été victime d'un seul bris de service, a rappelé Zverev. Ce n'est pas mal comme statistique, particulièrement quand vous affrontez le meilleur joueur au monde en retour de service.»

Plus calme, Zverev a tenu le coup par la suite, mettant la touche finale à sa victoire avec un coup gagnant du revers alors que Djokovic dictait l'échange.

Zverev s'est effondré au sol en laissant couler des larmes, alors que Djokovic a rejoint son rival de l'autre côté du filet pour faire l'accolade à celui qui devient maintenant l'un des favoris pour gagner le prochain tournoi du Grand Chelem, en Australie, dans deux mois.

«Ce trophée représente un exploit particulier, a dit Zverev. Vous ne savez pas combien de fois vous aurez la chance de le gagner. Il faut battre les meilleurs joueurs au monde.»

Plus tôt dans la journée, les Américains Mike Bryan et Jack Sock ont sauvé une balle de match dans le super bris d'égalité avant de battre les Français Pierre-Hughes Herbert et Nicolas Mahut 5-7, 6-1, 13-11. Bryan et Sock ont ainsi triomphé lors de leur première participation aux Finales de l'ATP en tant qu'équipe.

Âgé de 40 ans, Bryan a maintenant gagné ce tournoi cinq fois — les quatre premières fois avec son frère jumeau Bob, qui est blessé à la hanche depuis mai.



Ci-haut, la formation chicoutimienne composée de Damien Simard (1er), Louis-Henri Jean (capitaine), Paulin Thibault (3^e) et Denis Pedneault (2^e), a remporté les honneurs de la classe A, samedi, dans le cadre du Tournoi régional des retraités tenu au Club de Chicoutimi. — PHOTO COURTOISIE

TOURNOI RÉGIONAL DE CURLING DES RETRAITÉS

Louis-Henri Jean couronné dans le A

Le quatuor de Louis-Henri Jean du Club Chicoutimi a remporté les honneurs de la classe A dans le cadre des finales du Tournoi de curling des Retraités du Saguenay-Lac-Saint-Jean présenté samedi au Club de Curling de Chicoutimi. L'équipe Jean, complétée par Paulin Thibault, Denis Pedneault et Damien Simard, a vaincu celle de Michel Gagnon de Port-Alfred en finale.

Dans le B, Rémi Brisson (Kénogami) et ses coéquipiers Jocelyn Gilbert, Alain Maltais et Roger Gobeil ont eu le meilleur sur l'équipe de Carol Bellemare (Alma). Dans le C, Jean Pagé (Chicoutimi) et ses coéquipiers Daniel Côté, Marc

Tremblay et Gilbert Bergeron ont eu raison de l'équipe de Robert Beaupré (Alma). Et dans le D, Gilles Potvin (Roberval) et ses coéquipiers Denis Fleury, Denis Langevin et Claire Turgeon ont raflé les honneurs aux dépens de Pierre Tremblay (Chicoutimi).

Rappelons que 184 joueurs répartis dans 46 équipes provenant de Dolbeau, Alma, Saint-Félicien, La Baie, Roberval, Kénogami et Chicoutimi ont pris part à l'événement. Le prochain rendez-vous aura lieu à Roberval, du 27 novembre au 1^{er} décembre. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	20	14	5	1	0	13	74	58	29	7-3-0-0	7-2-1-0	7-3-0-0	G-2
Toronto	20	14	6	0	0	14	70	51	28	5-5-0-0	9-1-0-0	7-3-0-0	G-3
Buffalo	20	12	6	2	0	10	60	56	26	6-2-1-0	6-4-1-0	6-2-2-0	G-5

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	20	12	6	1	1	12	69	63	26	5-4-0-1	7-2-1-0	6-2-1-1	G-3
N.Y. Islanders	19	10	7	1	1	9	63	55	22	5-2-1-1	5-5-0-0	6-3-0-1	P-1
N.Y. Rangers	20	10	8	2	0	6	61	64	22	7-3-0-0	3-5-2-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	20	11	6	3	0	11	58	49	25	7-2-0-0	4-4-3-0	5-4-1-0	G-1
Montréal	20	11	6	3	0	9	66	65	25	6-3-1-0	5-3-2-0	5-4-1-0	G-2
Washington	19	9	7	2	1	8	63	63	21	5-3-1-1	4-4-1-0	5-4-1-0	G-1
Ottawa	20	9	8	3	0	9	70	81	21	7-3-2-0	2-5-1-0	5-4-1-0	G-2
Caroline	20	9	8	2	1	8	53	59	21	5-4-1-1	4-4-1-0	3-5-1-1	G-1
Philadelphie	20	9	9	2	0	8	63	71	20	4-6-1-0	5-3-1-0	5-3-2-0	P-3
Detroit	20	9	9	1	1	7	57	65	20	5-4-1-0	4-5-0-1	8-2-0-0	G-1
New Jersey	19	8	9	2	0	6	55	61	18	6-1-2-0	2-8-0-0	3-6-1-0	P-2
Floride	17	7	7	1	2	6	54	57	17	3-3-1-0	4-4-0-2	6-4-0-0	P-2
Pittsburgh	18	7	8	1	2	7	60	61	17	3-5-1-0	4-3-0-2	2-7-0-1	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	20	14	5	0	1	14	67	47	29	6-3-0-0	8-2-0-1	6-3-0-1	G-1
Minnesota	21	12	7	1	1	12	65	57	26	6-2-1-1	6-5-0-0	6-4-0-0	P-2
Winnipeg	18	11	5	1	1	11	55	45	24	8-2-1-1	3-3-0-0	6-3-0-1	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	21	11	7	1	2	11	68	64	25	7-3-0-1	4-4-1-1	5-4-0-1	G-1
Calgary	20	11	8	0	1	11	62	61	23	5-3-0-1	6-5-0-0	6-3-0-1	G-1
Vancouver	22	10	10	0	2	9	67	78	22	5-3-0-0	5-7-0-2	4-4-0-2	P-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	20	11	7	2	0	11	58	52	24	7-3-1-0	4-4-1-0	6-2-2-0	G-2
Colorado	20	10	6	3	1	10	71	59	24	4-2-2-0	6-4-1-1	4-4-2-0	G-1
Chicago	21	8	8	4	1	8	56	70	21	5-3-2-1	3-5-2-0	2-5-2-1	G-1
Anaheim	22	8	9	3	2	6	48	65	21	5-3-3-2	3-6-0-0	3-4-2-1	P-3
Arizona	19	9	9	1	0	8	49	48	19	5-4-0-0	4-5-1-0	5-4-1-0	P-1
Edmonton	20	9	10	1	0	9	57	66	19	4-4-1-0	5-6-0-0	3-7-0-0	P-2
Vegas	21	9	11	0	1	8	56	61	19	5-3-0-1	4-8-0-0	4-6-0-0	G-1
St. Louis	18	7	8	3	0	7	56	57	17	5-5-1-0	2-3-2-0	5-5-0-0	P-1
Los Angeles	19	6	12	1	0	5	39	61	13	4-6-1-0	2-6-0-0	4-6-0-0	P-1

LNH

Samedi 17 novembre

- Detroit 3 New Jersey 2 (P)
- Tampa Bay 6 Philadelphie 5 (P)
- Buffalo 3 Minnesota 2
- Montréal 3 Vancouver 2
- Pittsburgh 4 Ottawa 6
- Floride 2 N.Y. Rangers 4
- Columbus 4 Caroline 1
- Boston 2 Arizona 1
- Los Angeles 3 Nashville 5
- Edmonton 2 Calgary 4
- St. Louis 0 San Jose 4

Dimanche 18 novembre

- Dallas 6 N.Y. Islanders 2
- New Jersey 1 Caroline 2
- Minnesota 1 Chicago 3
- Colorado 4 Anaheim 3 (P)
- Vegas 6 Edmonton 3
- Lundi 19 novembre
- Dallas à N.Y. Rangers, 19h.
- Columbus à Toronto, 19h.
- Buffalo à Pittsburgh, 19h.
- Washington à Montréal, 19h30.
- Floride à Ottawa, 19h30.
- Tampa Bay à Nashville, 20h.
- Los Angeles à St. Louis, 20h.
- Vegas à Calgary, 21h.
- Winnipeg à Vancouver, 22h.

Mardi 20 novembre

- Edmonton à San Jose, 22h30.

Mercredi 21 novembre

- Dallas à Pittsburgh, 19h.
- Chicago à Washington, 19h.
- Toronto en Caroline, 19h.
- Montréal au New Jersey, 19h.
- N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
- Philadelphie à Buffalo, 19h30.
- Boston à Detroit, 19h30.
- Floride à Tampa Bay, 19h30.
- Ottawa au Minnesota, 20h.
- St. Louis à Nashville, 20h.
- Vegas en Arizona, 21h.
- Winnipeg à Calgary, 22h.
- Vancouver à Anaheim, 22h.
- Colorado à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 novembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	7	22	29
McDavid, Edm	11	16	27
Mackinnon, Col	12	14	26
Bergeron, Bos	9	17	26
Marnier, Tor	6	20	26
Pastrnak, Bos	17	8	25
Rielly, Tor	9	16	25
Malkin, Pit	7	18	25
Point, TB	14	10	24
Domi, Mon	10	14	24
Duchene, Ott	8	16	24
Giroux, Phi	7	17	24
Wheeler, Win	3	21	24
Tavares, Tor	12	11	23
Kane, Chi	12	11	23
O'Reilly, STL	10	13	23
Kessel, Pit	9	14	23
Stone, Ott	9	14	23
Kucherov, TB	7	16	23
Aho, Car	6	17	23
Chabot, Ott	5	18	23
Backstrom, Was	5	17	22
Eichel, Buf	4	18	22
Burns, SJ	3	19	22

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Domi	20	8	14	24
Tatar	20	9	8	17
Drouin	20	7	10	17
Petry	20	1	14	15
Gallagher	20	9	5	14
Danault	20	1	10	11
Kotkaniemi	20	3	7	10
Lehkonen	20	2	8	10
Shaw	16	6	3	9
Peca	19	1	4	5
Juulsen	16	1	4	5
Hudon	17	3	1	4
Reilly	18	1	3	4
Benn	20	1	2	3
Mete	18	0	3	3
Ouellet	18	0	3	3
Deslauriers	14	1	2	3
Niemi	6	0	1	1
Agostino	5	0	1	1
Price	14	0	0	0
Alzner	6	0	0	0
Schlemko	4	0	0	0
Scherbak	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	7	4	3	41	1	2,92	,904
Niemi	4	2	0	23	0	3,74	,887

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Duchene	20	8	16	24
Stone	20	9	14	23
Chabot	20	5	18	23
Dzingel	18	9	7	16
Tierney	20	2	14	16
White	20	6	6	12
Ryan	20	5	7	12
Boedker	20	2	9	11
Lajoie	20	5	4	9
Tkachuk	9	5	4	9
Ceci	16	4	3	7
Demelo	20	2	5	7
Wideman	19	2	3	5
Smith	11	2	3	5
Batherson	2	1	2	3
Paajarvi	20	1	0	1
McCormick	10	1	0	1
Anderson	18	0	1	1
Borowiecki	15	0	1	1
Jaros	14	0	1	1
Pyatt	20	0	0	0
McKenna	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	9	5	3	60	0	3,55	,907
McKenna	0	1	0	11	0	6,00	,857

HOCKEY COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	19	15	4	0	0	77	50
Theford	21	9	8	2	2	66	68
Alma	19	10	9	0	0	65	64
St.Lawrence	29	7	9	2	2	62	72

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	22	12	8	2	0	84	78
Lionel-Groulx	20	9	11	0	0	72	82
A.-Laurendeau	22	8	13	0	1	63	78
Abitibi-Témis	19	6	12	0	1	46	81

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	20	17	2	1	0	73	40
Lennoxville	20	13	5	1	1	79	54
Sorel-Tracy	23	8	12	2	1	74	90
Lafleche	19	8	9	2	0	62	68

Vendredi 16 novembre

- A.-Laurendeau 1 St-Hyacinthe 2
- Lionel-Groulx 0 Sorel 6
- St.Lawrence 0 Lennoxville 5
- Ste-Foy 3 Theford 1
- Samedi 17 novembre
- St-Laurent 6 Abitibi 3
- Alma 2 Lennoxville 1
- L.-Groulx 2 A.-Laurendeau 4
- Lafleche 2 Ste-Foy 4
- Dimanche 18 novembre
- Alma 3 Lafleche 1
- Theford 1 St.Lawrence 3
- St-Hyacinthe 5 Sorel-Tracy 2
- St-Laurent 5 Abitibi 2

LHJAAQ

	MJ
--	----

BALAYAGE CONTRE LES ALBATROS

Gain des Élités 4-1 malgré l'indiscipline

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Heureusement pour les Élités de Jonquière que les Albatros du Collège Notre-Dame n'ont pas été opportunistes, dimanche, pour le second match du programme double au Foyer des loisirs. La formation de Rivière-du-Loup n'a marqué qu'une fois en 11 avantages numériques et ce fut leur seul but de la rencontre, les Élités l'emportant 4-1 malgré leur indiscipline.

Forts d'une victoire de 5-0 samedi, les Élités pensaient peut-être que ce serait aussi facile dimanche, et ce, malgré les mises en garde des entraîneurs. Les Albatros leur ont en effet donné plus de fil à retordre dimanche, même si les locaux ont été les premiers à s'inscrire au pointage sur un tir de Vincent Dupuis (aidé de Félix Gauthier) en première. La deuxième fut plus ardue pour les locaux qui ont accumulé les pénalités consécutives. C'est d'ailleurs lors d'un jeu de puissance que les Albatros en ont profité pour niveler la marque. Le cerbère des Élités, Mathieu Boucher (2^e étoile), privé de son bâton et devant composer avec beaucoup de trafic devant lui, n'a pu stopper le tir de Mathieu Fortin qui s'est logé dans le haut du filet.

En troisième, les Élités ont rebondi



Justin Roy (19) a enfilé deux buts en troisième période pour permettre aux Élités de Jonquière de l'emporter 4-1 et de balayer le programme double contre les Albatros du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup. — PHOTO: LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

rapidement alors que l'auteur d'un tour du chapeau samedi, Félix Gauthier, a enfilé l'aiguille aux dépens du gardien Jonathan Labrie moins de deux minutes après le début du dernier vingt. Trois minutes plus tard, la première étoile de la rencontre, Justin Roy, a creusé l'écart à 3-1 d'un beau tir de la ligne bleue. Roy a ensuite récidivé avec cinq minutes à faire dans la rencontre, lors d'un 4 contre 4, avec l'aide d'Antoine Munroe-Boucher et Maxime Lavoie.

Les Élités s'en sont finalement tirés avec la victoire, mais leur indiscipline leur vaudra de se passer des services de Charles-Édouard Drouin et de Vincent Dupuis. Le premier sera suspendu pour un match, voire deux, pour mise en échec par-derrière en troisième, tandis que le second connaîtra son sort après que les autorités de la ligue auront visionné le vidéo. Il a été puni pour un coup de bâton quand l'échauffourée a éclaté, lorsque Charles-Antoine Élément des Albatros a lui aussi appliqué une mise en échec par-derrière. Ce dernier a subi la même sanction que Drouin. Là où le bâton blesse, c'est que Dupuis est parti de la ligne bleue pour se lancer dans la mêlée.

«Le geste de Dupuis a été sanctionné de cinq minutes pour coup de bâton, mais en révisant la séquence, la ligue risque de ne pas être clémente», estime l'entraîneur-chef Steve Thériault.

RELÂCHEMENT

Malgré la victoire, le pilote des Élités était insatisfait. Plusieurs joueurs n'ont pas tenu compte des mises en garde de ne pas prendre l'adversaire à la légère. «Trop souvent depuis le début de la saison, on joue un bon match sur deux. Aujourd'hui, on a été chanceux au niveau du pointage, mais au niveau du processus, il y a eu un manque de sérieux dans la préparation. On a félicité les joueurs samedi pour avoir joué 60 minutes, mais aujourd'hui, il y en a plusieurs qui pensaient mériter une journée de congé», déplore Thériault.

«Entre la deuxième et la troisième période, c'était le message. Il nous restait une période à jouer et il fallait que l'aspect mental prédomine sur l'aspect émotif, car quand on laisse les émotions l'emporter, c'est là qu'on perd notre concentration, notre structure et qu'on travaille mal. En troisième, on leur a demandé de faire un "reset" et de retrouver le focus. La plupart l'ont fait, ce qui nous a permis de prendre les devants et de gagner la période, mais l'indiscipline a continué.»

Il leur a demandé de contrôler leurs réactions pour éviter des répliques inutiles. «Trop souvent, ce sont les mêmes qui font des répliques inutiles qui mettent l'équipe dans le trouble. Il faut savoir s'oublier et penser plus à l'équipe», a conclu Thériault.

QUATRIÈME GAIN D'AFFILÉE SUR LA ROUTE

Les Jeannois engrangent les victoires sur la route

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les voyages n'affectent pas les Jeannois du Collège d'Alma, bien au contraire! Les protégés de Pascal Hudon ont en effet vaincu les Dragons du Collège Lafèche 3-1 pour signer leur quatrième victoire consécutive et leur sixième de suite sur la route.

Les Jeannois auraient pu baiser la garde puisqu'ils disputaient un deuxième match en autant de jours sur la route, mais ils ont su au contraire bien gérer la rencontre et limiter l'adversaire à 18 tirs au but pour ainsi poursuivre leur séquence victorieuse.

«On a joué bien serré en défensive et on a été patients. On a marqué nos buts quand ça a été le temps. C'est notre sixième victoire de suite sur la route», souligne fièrement Pascal Hudon.

Ce dernier constate que ses protégés ont pris beaucoup de maturité. «Parfois, sur la route, avec un deuxième match, on ne joue pas nécessairement de la même façon. Mais je sens que les gars ont maintenant cette expérience qui leur permet de garder les choses simples. On a donné seulement trois tirs en première et en fin de match, l'arbitre nous a donné deux punitions qui ont fait qu'on a fini (en désavantage) à 5 contre 3. J'ai vu des gars vraiment engagés à bloquer des lancers, des gars comme Vincent Migneault à la défense qui a bloqué trois lancers sur un même désavantage. Il y a aussi mon capitaine, Thomas Larouche, qui, samedi, en fin de

«Parfois, sur la route, avec un deuxième match, on ne joue pas nécessairement de la même façon. Mais je sens que les gars ont maintenant cette expérience qui leur permet de garder les choses simples.»

— Pascal Hudon

match, a plongé pour bloquer un lancer vers un filet désert. Ce sont des détails que je suis content de voir à ce stade-ci de la saison.»

Les Jeannois ont remporté tous leurs matchs au cours de leurs quatre dernières fins de semaine sur la route. Le week-end prochain, ils seront de retour au Centre Mario-Tremblay pour accueillir le Boomerang du Collège André-Laurendeau, samedi, puis les Lauréats de Saint-Hyacinthe dimanche.

«Ça fait du bien de revenir à la maison, mais je suis content de voir de la façon dont on performe sur la route. Ça fait quatre matchs de suite qu'on accorde seulement un but et qu'on l'accorde dans les trois dernières minutes de jeu. Défensivement, on joue vraiment bien et je suis aussi satisfait de voir de la façon dont on joue sans la rondelle. De plus, notre gardien (Philippe Bond) fait les arrêts. C'est un beau travail d'équipe», de conclure le pilote des Almatois.

MARQUIS

Suspensions Marquis/Cool FM

Les sanctions sont tombées par suite de la bagarre générale qui a éclaté en fin de match, samedi soir, alors que les Marquis de Jonquière se sont inclinés 4-1 face au Cool FM de Saint-Georges, au Palais des sports. Jonathan Diaby des Marquis

et Mario Boillard Junior du Cool FM, dont le combat a donné le ton, ont chacun écopé de deux matchs de suspension. L'échauffourée qui a suivi entre Tommy Veilleux et Danick Malouin a valu à Veilleux deux matchs de suspension. Un troisième joueur de Saint-Georges, Mathieu Nadeau, devra pour sa part purger un match de suspension. JOHANNE SAINT-PIERRE

EN BREF

• Nos souhaits de prompt rétablissement au président des Élités, Michel Simard, qui a été victime d'un malaise cardiaque vendredi matin. Heureusement, il était à l'urgence où il a pu être rapidement pris en main. Il a d'ailleurs reçu son congé samedi. On lui souhaite beaucoup de repos afin d'être en forme pour le début du Challenger midget AAA CCM, du 12 au 16 décembre, qui se déroule principalement sur les deux glaces du Centre Jean-Claude Tremblay...

• Parlant du Challenge, les passeports seront encore en prévente au coût de 25\$ durant les matchs des Élités, les 7 et 8 décembre. Les Élités disputeront alors un programme double au Centre Jean-Claude Tremblay. Par la suite, le passeport sera disponible au coût de 30\$... JOHANNE SAINT-PIERRE

KENNY AGOSTINO AVEC LE CANADIEN

L'occasion de se faire valoir

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY

La Presse

Paul Byron s'est blessé, puis Joel Armia. Tout d'un coup, un nouveau joueur est apparu, il y a une dizaine de jours, un certain

EN BREF

Un défenseur en vitrine ?

Elliott Friedman, du réseau Sportsnet, a déclaré samedi en ondes qu'après avoir sans succès tenté d'échanger un attaquant en début de saison, Marc Bergevin tente fort probablement en ce moment la même chose avec ses défenseurs. Le choc d'une telle annonce ne pourrait être plus faible. Avec huit défenseurs en santé et le retour imminent de Shea Weber, il y a trop de monde, et on veut éviter la même conclusion que lorsque Jacob De La Rose est passé au ballottage. Voici en résumé le dilemme : Noah Juulsen et Victor Mete sont exempts de ballottage, mais ils font partie de l'avenir du Canadien. Xavier Ouellet et Mike Reilly seraient probablement réclamés s'ils passaient au ballottage. Shea Weber et Jeff Petry sont les valeurs sûres à la ligne bleue. Il reste Jordie Benn, dont le contrat (et le rendement surprenant) le rend facile à échanger, ou David Schlemko et Karl Alzner, dont les contrats les rendent respectivement difficiles et presque impossibles à échanger.

Domi dans le livre des records du CH

Qui, selon vous, est le seul joueur à avoir obtenu 24 points ou plus à ses 20 premiers matchs dans l'uniforme du Canadien depuis Odie Cleghorn en 1918-1919? Maurice Richard? Jean Béliveau? Guy Lafleur? Darren Langdon? Non, il s'agit de Max Domi. Il a inscrit samedi un point dans un neuvième match de suite et il est l'un des plus importants générateurs d'énergie de l'équipe. Il n'a été exclu de la feuille de pointage qu'à trois reprises cette saison, et il compte déjà 10 buts (plus qu'à ses deux dernières saisons en Arizona) et 24 points. On parle souvent du dernier été de Marc Bergevin comme de son meilleur à Montréal, et Max Domi est en grande partie responsable de cette analyse. **LA PRESSE**

Kenny Agostino. Non seulement ça, mais en plus, le voici maintenant sur le même trio que le plus bel espoir du Canadien, Jesperi Kotkaniemi. Et il a même engrangé quelques minutes en avantage numérique, à la surprise générale.

Au moment de son rappel, Agostino était le meilleur marqueur du Rocket de Laval. Son rendement en faisait un choix logique pour la promotion, à la place de celui que tout le monde attendait, Nikita Scherbak.

Agostino s'est joint au Canadien comme joueur autonome l'été dernier. Il était destiné à un rôle de leadership avec le Rocket en vertu de son statut de vétéran reconnu dans la Ligue américaine.

En 2017, il a été nommé joueur par excellence de la Ligue américaine après une saison de 83 points avec les Wolves de Chicago. Il est ensuite passé dans l'organisation des Bruins de Boston avant de signer un somptueux contrat de la Ligue américaine avec le Canadien. Il devait incarner cette nouvelle attitude qui attendait aussi le Rocket, avec Joël Bouchard désormais à la barre de l'équipe.

Agostino n'est pas le plus flamboyant, mais il s'exprime très bien et il est éminemment sympathique. L'homme originaire du New Jersey a longtemps étudié à la prestigieuse université Yale, où son stage intéressant avec les Bulldogs a fait de lui le choix de cinquième tour des Penguins de Pittsburgh en 2010. Et quand il a décidé de venir à Montréal, c'était pour y faire une immersion complète. Plutôt que de s'établir près du centre d'entraînement à Brossard ou dans le Vieux-Port, comme la plupart de ses coéquipiers du Canadien, ou à quelques minutes de la Place Bell, comme ses coéquipiers de Laval, il a plutôt opté pour... le Plateau.

En fait, Agostino pense que c'est le Plateau, ou peut-être le Quartier latin. Bref, quelque part entre les deux.

« Évidemment, j'espérais jouer avec le Canadien, mais je me disais aussi que Laval n'était pas trop loin en métro. Montréal est une ville magnifique avec une très riche culture, beaucoup d'histoire. Je voulais la pleine expérience de la vie montréalaise, peu importe où j'allais jouer. J'adore cet environnement francophone. Avant d'être rappelé, je venais de m'inscrire à des leçons de français à Laval.



Kenny Agostino s'est joint au Canadien comme joueur autonome l'été dernier, même s'il était destiné à un rôle de leadership avec le Rocket en vertu de son statut de vétéran reconnu dans la Ligue américaine. — ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

J'espère reprendre ces cours. Je ne crois pas réussir à maîtriser la langue cette saison, mais si je peux au moins me débrouiller, ce serait bien. J'aimerais pouvoir interagir en français. »

SUR LA GLACE

Agostino blague que s'il pourra apprendre le français à l'extérieur de la glace, il s'initie au finnois sur le banc avec ses partenaires de trio Kotkaniemi et Artturi Lehkonen. Il admet même déjà comprendre quelques mots, évidemment pas les plus chics.

Depuis son rappel, Kenny Agostino a obtenu une seule aide en cinq matchs, contre les Golden Knights de Vegas, quand il a libéré une rondelle au fond de la zone adverse pour mener à un but de Kotkaniemi. Il n'est pas celui qui fait gagner des matchs, mais il n'est pas celui qui cause la défaite non plus.

Samedi, il a signé une belle feinte en entrée de zone au début de la deuxième période. C'est

aussi son trio qui a su insuffler une nouvelle énergie après le premier but des Canucks de Vancouver.

Ceci dit, il n'est certainement pas le magicien offensif qui fera éclore Kotkaniemi ou Lehkonen. En attendant le retour d'Armia, prévu quelque part entre la mi-décembre et la fin de l'année, ou de Byron, il fait de son mieux.

« Je travaille fort sur l'échec avant pour créer des revirements et récupérer les rondelles. J'espère pouvoir aider un joueur si naturellement talentueux avec la rondelle comme Kotkaniemi. Je vais travailler pour aller chercher les rondelles et le laisser faire ses jeux. Je veux être le joueur responsable des deux côtés de la patinoire. J'ai un bon sens du hockey, mais j'espère offrir une meilleure production offensive. »

Agostino a porté l'uniforme de quatre équipes dans la LNH, mais il jouait samedi seulement son 27e match dans la grande ligue. Pour lui, la différence de

niveau est énorme : la vitesse, la force physique, la prise de décision. La différence se situe aussi au niveau du rôle qu'il joue. S'il est résolument créateur offensif dans la Ligue américaine, son approche est tout autre dans la LNH.

« C'est une question mentale. J'ai appris à travers les années à jouer de la bonne manière en général. Ça m'a permis d'avoir du succès dans la Ligue américaine. Je pouvais m'en tirer avec certaines choses dans la Ligue américaine. Tu peux tricher pour aller chercher plus d'attaque, mais dans la LNH, tu ne peux pas. J'ai compris que pour rester dans la LNH, je dois jouer de manière responsable. »

En théorie, Agostino en aura pour encore un mois dans l'entourage du Canadien. C'est l'occasion qu'il attendait pour grimper dans l'organigramme, et on lui offre le contexte pour se faire valoir. À lui maintenant d'en donner un peu plus.



Pour une deuxième fois en trois ans, les Gaillards du Cégep de Jonquière ont été couronnés champions du Bol d'Or. Ils ont vaincu les Indiens du Collège Ahuntsic 45-13 pour enlever les grands honneurs de la division 3. — PHOTO COURTOISIE, AMÉLYSE MOREL

LES GAILLARDS L'EMPORTENT 45-13 AU BOL D'OR

Un second titre en trois ans



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Gaillards de Jonquière sont de retour au sommet de la division 3 du football collégial. Ils ont fait les choses en grand, samedi soir, lors de la finale du Bol d'Or à Montréal, s'imposant au compte de 45-13 pour être couronnés pour une deuxième fois en trois ans.

« Un c'est bien, mais deux c'est mieux », s'est exclamé l'entraîneur-chef François Laberge au micro de la webdiffusion après la rencontre, soulignant que le plan de match était d'ébranler la défensive adverse avec de nombreuses courses au sol par un froid de canard.

« La première fois, on ne se rend pas compte à quel point c'est difficile de gagner le Bol d'Or. Ça demande énormément de

sacrifices et chapeau aux gars qui ont embarqué dans le bateau. »

Les Gaillards participaient au Bol d'Or pour une troisième année consécutive, l'ayant emporté en 2016 avant de s'incliner l'an dernier. Cette victoire ultime met un point d'exclamation à une saison parfaite de 11 victoires pour les Jonquiérois. Leur victoire est d'autant plus impressionnante que les Indiens n'avaient permis que 95 points en saison régulière et seulement huit en deux rencontres éliminatoires, eux qui évoluaient également sur leur terrain pour cette finale.

« On avait beaucoup de talent, mais on ne voulait pas s'asseoir là-dessus. On a été extrêmement durs avec eux tout au long de la saison et ils ont répondu. C'est un groupe vraiment spécial », a louangé François Laberge qui a eu droit à la traditionnelle douche de Gatorade à la fin de la rencontre.

BON DÉPART

Les Gaillards ont frappé les premiers, sur leur séquence initiale à l'attaque. Jordan Fortin a obtenu

la majorité des verges au sol et son partenaire français dans le champ-arrière, Glodi Halafu, a complété sur une course de neuf verges. Les Indiens ont immédiatement répliqué, encore une fois au sol, quand Laurent Sansalona a gambadé pour 45 verges jusqu'à la zone des buts. Le botté d'après-touché a été raté si bien que les Jonquiérois avaient toujours les devants. Après un placement de 22 verges de l'homme à tout faire Glodi Halafu, les Gaillards ont franchi la zone payante pour une deuxième occasion. Cette fois, le quart-arrière Frédéric Clements a complété une longue séquence en gardant le ballon après une feinte de remise pour porter le pointage à 17-6.

Après avoir causé un revirement à leur ligne de quatre, les Gaillards ont ensuite concédé un touché à la défensive adverse. Après une mauvaise remise entre le quart-arrière et le porteur de ballon, les Indiens ont récupéré le ballon pour se rapprocher à quatre petits points.

Les deux équipes semblaient se diriger à la demie avec ce pointage de 17-13, mais les Indiens

ont été à leur tour victimes d'une mésaventure offensive. Avec une dizaine de secondes à faire, loin dans leur territoire, les Indiens ont tenté une course et le ballon a été échappé puis récupéré par les Gaillards pour le touché et une avance beaucoup plus confortable. La deuxième demie a ensuite été complètement à l'avantage des Jonquiérois.

« ON ÉTAIT PRÊTS »

À son dernier match collégial avant de faire le saut dans les rangs universitaires, le meneur de la défensive jonquiéroise et joueur défensif par excellence de la division 3, Philippe Lavoie, s'est même permis un touché à la suite d'une interception, ramenant le ballon sur plus de 50 verges.

« On avait un excellent plan de match et on a exécuté les jeux. Ça donne ce que ça donne », a confié le joueur le plus utile de la rencontre.

Mathieu Lachance a cogné le dernier clou en fin de rencontre sur une course d'une quarantaine de verges, se permettant un plongeon dans le banc de neige derrière la zone des buts.

« La première fois, on ne se rend pas compte à quel point c'est difficile de gagner le Bol d'Or. Ça demande énormément de sacrifices et chapeau aux gars qui ont embarqué dans le bateau. »

« On avait beaucoup de talent, mais on ne voulait pas s'asseoir là-dessus. On a été extrêmement durs avec eux tout au long de la saison et ils ont répondu. C'est un groupe vraiment spécial. »

— François Laberge

CINGLANT REVERS DE 8-4 FACE AUX WILDCATS

Les Sags s'effondrent



JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Rossés 7-1 samedi par les Screaming Eagles du Cap-Breton, les Saguenéens de Chicoutimi avaient la ferme intention de se reprendre, dimanche, contre les Wildcats de Moncton, détenteurs du 2^e rang au classement général du circuit Courteau. Les Bleus ont bien amorcé la rencontre, mais une explosion de cinq buts en deuxième a permis aux visiteurs de filer vers une victoire de

8-4 devant les 2061 spectateurs du Centre Georges-Vézina.

Les hommes de Yanick Jean ont débuté la rencontre avec énergie. Faisant fi d'un désavantage numérique, Jérémy Fortin (3^e étoile) a inscrit son premier but du match alors qu'il n'y avait que 1mn19 d'écoulé à la rencontre. Les officiels ont tout de même eu recours à une reprise vidéo avant de confirmer le but. Toutefois, la réplique des visiteurs est venue cinq minutes plus tard. Adam Capannelli a déjoué Alexis Shank en déviant un tir pour niveler la marque. Les Sags ont toutefois eu le dernier mot de ce premier vingt lorsque Tristan Pelletier a battu le cerbère Charles-Antoine Lavallée d'un tir précis.

Mais les choses se sont gâtées en deuxième, alors qu'Alexander Khovanov (1^{re} étoile) a inscrit deux buts en 38 secondes alors qu'il n'y avait que 4mn23 au tableau. Le festival offensif des Wildcats s'est poursuivi, alors que Simon Le Coultre, Mika Cyr et Dylan Seitz ont tour à tour déjoué Shank pour se forger une avance de 6-2. En 40 minutes de jeu, Shank a fait face à 28 tirs (12-16) tandis que son vis-à-vis avait reçu 15 lancers (8-7).

SHANK CÈDE SA PLACE

Comme la veille, Shank a cédé la place à Zachary Bouthillier qui s'est amené en relève devant le filet pour le troisième vingt. Mais les visiteurs ont rapidement sonné la charge, Elliot Desnoyers

portant l'écart à 7-2 après seulement 37 secondes de jeu. Malgré tout, les Saguenéens n'ont pas baissé les bras. Deux minutes plus tard, Jérémy Fortin a enfilé son deuxième du match. Moncton a conforté son avance quand Jeremy McKenna (2^e étoile) a fait mouche d'un beau tir du poignet. Avec un peu plus d'une minute à faire, les Sags ont profité d'un avantage numérique pour réduire l'écart à 8-4, mais c'était trop peu trop tard.

INSATISFAIT

Malgré un meilleur effort que la veille, l'entraîneur-chef Yanick Jean n'était guère plus satisfait de ses protégés, car certains joueurs ont continué de tricher en n'appuyant pas la défensive. Et l'avertissement lancé samedi reste en vigueur. La liste de l'infirmerie va s'alléger et certains joueurs vont écoper en bout de ligne.

« Il y a eu plus d'efforts (que samedi), mais dans leur tête, ils n'acceptent pas notre identité. En ce moment, ils n'acceptent pas de défendre. On a donné 15 buts en deux matchs. Or, avant les six dernières parties, on avait donné 38 buts en 19 matchs. Et dans les six derniers seulement, on en a accordé 28 », illustre Yanick Jean en point de presse.

« Certains joueurs ne font pas de points depuis trois, quatre, cinq ou six matchs. Ils essaient de tricher offensivement, de sorte que la rondelle se retrouve dans le fond de notre filet », poursuit le pilote des Sags.

À ses yeux, ses troupes ont mis de côté la structure qui avait fait leur succès jusqu'à tout récemment dans l'espoir d'engraisser leur fiche personnelle.

« On triche. Notre gestion de la rondelle est horrible. (...) À la base au hockey, il faut garder la rondelle hors de ton filet et pour cela, il faut que tu le défendes. C'est ce qu'on faisait bien en début de saison. C'est ça notre genre d'équipe et c'est à cela qu'il faut revenir. À partir du prochain match, ce sera plus facile parce qu'il y aura des joueurs qui seront de retour et certains vont pouvoir aller réfléchir », a-t-il tranché.

Yanick Jean et ses adjoints se donnent donc comme mission de ramener tout le monde à l'ordre.

« Quand tu n'as pas la bonne approche, t'essaies de tricher du côté offensif et on est plus sur le bout de la palette. C'est à nous maintenant de faire le travail pour que les joueurs arrêtent de tricher. »

« On triche. Notre gestion de la rondelle est horrible. (...) À la base au hockey, il faut garder la rondelle hors de ton filet et pour cela, il faut que tu le défendes. C'est ce qu'on faisait bien en début de saison. C'est ça notre genre d'équipe et c'est à cela qu'il faut revenir. À partir du prochain match, ce sera plus facile parce qu'il y aura des joueurs qui seront de retour et certains vont pouvoir aller réfléchir. »

— Yanick Jean



Serge Duchesne, de La Baie, est devenu dimanche le 4 000 000^e spectateur des Saguenéens en saison régulière, ce qui lui a valu, outre un billet de saison (2019-2020), un chandail, une casquette et une bouteille de champagne ainsi que l'honneur de procéder à la mise au jeu protocolaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE



En deuxième période, les Wildcats de Moncton se sont éclatés avec cinq buts sans réplique pour prendre les devants 6-2 aux dépens des Saguenéens de Chicoutimi. Ci-haut, Mika Cyr déjoue Alexis Shank pour le 5^e but des siens. Au final, les Sags se sont inclinés 8-4. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE





SPORTS

**LES
GAILLARDS
L'EMPORTENT
45-13 AU BOL
D'OR
UN SECOND
TITRE EN
TROIS ANS
29**

POINTES DE PLUME

• C'est fait! Les Saguenéens ont accueilli leur 4 000 000^e spectateur de la franchise en saisons régulières. Serge Duchesne de La Baie est l'heureux élu. Ce dernier assiste régulièrement aux matchs des Saguenéens, mais il n'avait pas de billet de saison. En plus d'être accueilli par le directeur des opérations, Serge Proulx, M. Duchesne a eu droit à un billet de saison pour 2019-20, en plus du nouveau chandail gris des Sags arborant le chiffre 4 et le mot Millions à l'endos, la casquette grise assortie, en plus

de confettis et une bouteille de champagne. Pour couronner le tout, M. Duchesne a également procédé à la mise au jeu protocolaire...

• Les Sags n'auront pas un long congé. Ils reprendront l'entraînement mardi en vue du match mercredi, avec la visite de l'Océanic de Rimouski qui les devance au classement...

• Il faut remonter au 3 mars 2016 pour trouver une dégelée aussi importante que celle subie samedi par

les Sags aux mains de Cap-Breton (7-1), apprend-on dans le programme de l'équipe. Les Olympiques de Gatineau avaient alors infligé une défaite de 8-2 aux Saguenéens. Le lendemain, les Bleus avaient rebondi en vainquant les Cataractes 6-5 à Shawinigan. «Les meilleurs avaient été les meilleurs», écrit-on. Malheureusement, le miracle ne s'est pas produit dimanche...

• Si quelques joueurs des Sags vont bientôt quitter l'infirmerie, Christophe Farmer vient de

s'ajouter. L'attaquant a été blessé à une épaule en fin de troisième, samedi, et il sera absent pendant quelques semaines...

• Même la physiothérapeute du sport, Vicky Teasdale-Dubé, se retrouve en béquille! Elle s'est infligé une fracture doublée d'une entorse lors d'un entraînement matinal et elle s'est retrouvée avec le pied immobilisé dans une botte pour environ un mois. Ça ne l'empêche pas d'être fidèle au poste!



Innové
pour exalter

LE BLITZ DE 5 JOURS DE NISSAN

DU 20 AU 24 NOVEMBRE

OBTENEZ JUSQU'À

6 500 \$

EN RABAIS TOTAL*
au financement à taux standard
sur modèles 2018 sélectionnés.



ROGUE SL 2018

OBTENEZ

6 000 \$

EN RABAIS TOTAL*

INCLUANT LE RABAIS BLITZ
ADDITIONNEL DE 1 000 \$

PATHFINDER 2018



JUSQU'À

6 500 \$

EN RABAIS TOTAL*

INCLUANT LE RABAIS BLITZ
ADDITIONNEL DE 500 \$

(à l'exception du Pathfinder S 4x2)

QASHQAI 2018

JUSQU'À

3 500 \$

EN RABAIS TOTAL*

INCLUANT LE RABAIS BLITZ
ADDITIONNEL DE 500 \$

(à l'exception du Qashqai S à traction avant
et à boîte manuelle)

(POUR CLIENTS ADMISSIBLES)



MURANO 2018



JUSQU'À

6 500 \$

EN RABAIS TOTAL*

INCLUANT LE RABAIS BLITZ
ADDITIONNEL DE 1 000 \$

(à l'exception du Murano S)

SENTRA 2018

JUSQU'À

4 000 \$

EN RABAIS TOTAL*

INCLUANT LE RABAIS BLITZ
ADDITIONNEL DE 500 \$

(à l'exception de la Sentra S à boîte manuelle)



CONSULTEZ CHOISISSEZNissan.ca POUR PLUS DE DÉTAILS. | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 20 au 24 novembre 2018. + Le rabais total de 6 000 \$ / 6 500 \$ / 3 500 \$ / 6 500 \$ / 4 000 \$ inclut le rabais Blitz additionnel de 1 000 \$ / 500 \$ / 500 \$ / 1 000 \$ / 500 \$ (incluant une contribution du concessionnaire de 500 \$ / 250 \$ / 250 \$ / 500 \$ / 250 \$) et est applicable au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un des modèles neufs en stock 2018 suivants : Rogue SL / Pathfinder Platine / Qashqai SL / Murano Platine / Sentra. Les modèles Sentra S à boîte manuelle / Qashqai S à traction avant et à boîte manuelle / Rogue S à traction avant / Murano S / Pathfinder S 4x2 ne sont pas admissibles aux rabais Blitz. Le montant des rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes et est inclus dans les rabais annoncés (lorsque applicable). Non combinable avec les offres du programme de loyauté, à l'exception du Qashqai. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2018.